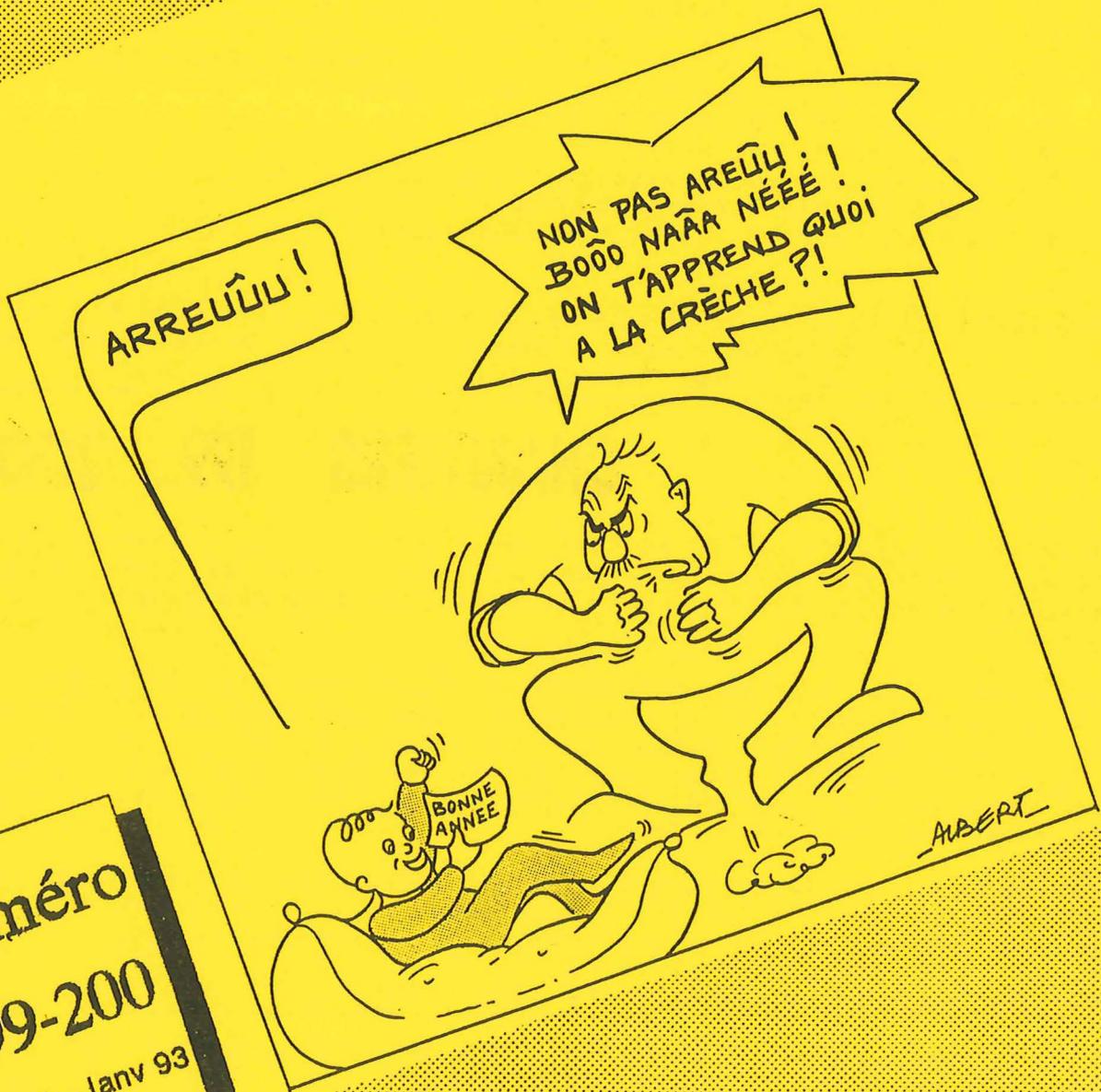


CHANTIERS

Arnaud

association école moderne des travailleurs
de l'enseignement spécial pédagogie freinet



Numéro

199-200

Déc 92 - Janv 93

SOMMAIRE

- P. 3. Chantiers 200... Le texte de Michel LOICHOT.
 P. 4. Beaucoup de Chantiers... Par Michel ALBERT.
 P. 6. Pour une commission nationale "Enfants en difficultés"
 Patrick ROBO.
 P. 8. C.L.I.S. L'AN 1 . Didier MUJICA.
 P. 12. Les livrets scolaires . Patrick ROBO.
 P. 19. Construire en bois. Joël COSSON.
 P. 23. Démarches d'apprentissages. J. et E. Lemery. Ginès RUBIO.
 P. 28. Informations I.C.E.M. Janine CHARRON.
 P. 34. Informations: Matrice et Prisme.
 P. 35. Dessin de Michel ALBERT.
 P. 36. Information. La Commission Education à la Paix.
 P. 37. POESIES. Par Bernard ERNOULT.
 P. 47. Les dossiers et bulletin d'abonnement.

Rectificatif: Dans le N° 198 de Chantiers, l'article page 6 , intitulé Bilan en classe d'adaptation est de Michel JOUEN et non de Philippe Geneste

CHANTIERS 199... 200

Nous voici parvenus au N° de Chantiers, sous sa formule actuelle; il est vrai que Chantiers existait auparavant sous une autre forme et avec le titre du journal scolaire de Pierre Vernet "Au pays des Mineurs".

Nous tenions à dire en cette période charnière pour l'AIS, pour l'ICEM et pour notre Commission et Chantiers , que nous pensons bien souvent aux copains qui ont commencé cette aventure pédagogique et coopérative, à ceux qui nous ont aidés et formés aux tâches d'animations et de publications . En écrivant n° 200, nous célébrons une sorte d'anniversaire, du moins nous atteignons une étape nouvelle.

Et les noms des fondateurs de la Commission nous reviennent plus fort. Nous leur dédions ce numéro, qui est le produit de ce que vit la commission ES en ce moment: une commission en transformation...

Meilleurs voeux pour cette année 1993. Michel FEVRE.

Pensez aux bonnes résolutions: envois d'articles, faire connaître Chantiers, se réabonner, commander des dossiers...

200 ... Chantiers atteint le Numéro 200 avec cette livraison.

Ce Numéro marque 16 ans et 8 mois du travail de la Commission Enseignement Spécialisé de l'I.C.E.M. (Pédagogie Freinet).

Un bail en quelque sorte.

Des années de travail et d'échanges coopératifs. Des années d'articles où nous avons refait et démolì le monde plusieurs fois. Des années d'enthousiasme, de déceptions ...

Des années d'amitiés, d'échanges militants qui sont devenus personnels.

Des dizaines de camarades qui ont fait un bout du chemin avec nous, d'autres qui continuent, et des nouveaux qui se joignent à nous.

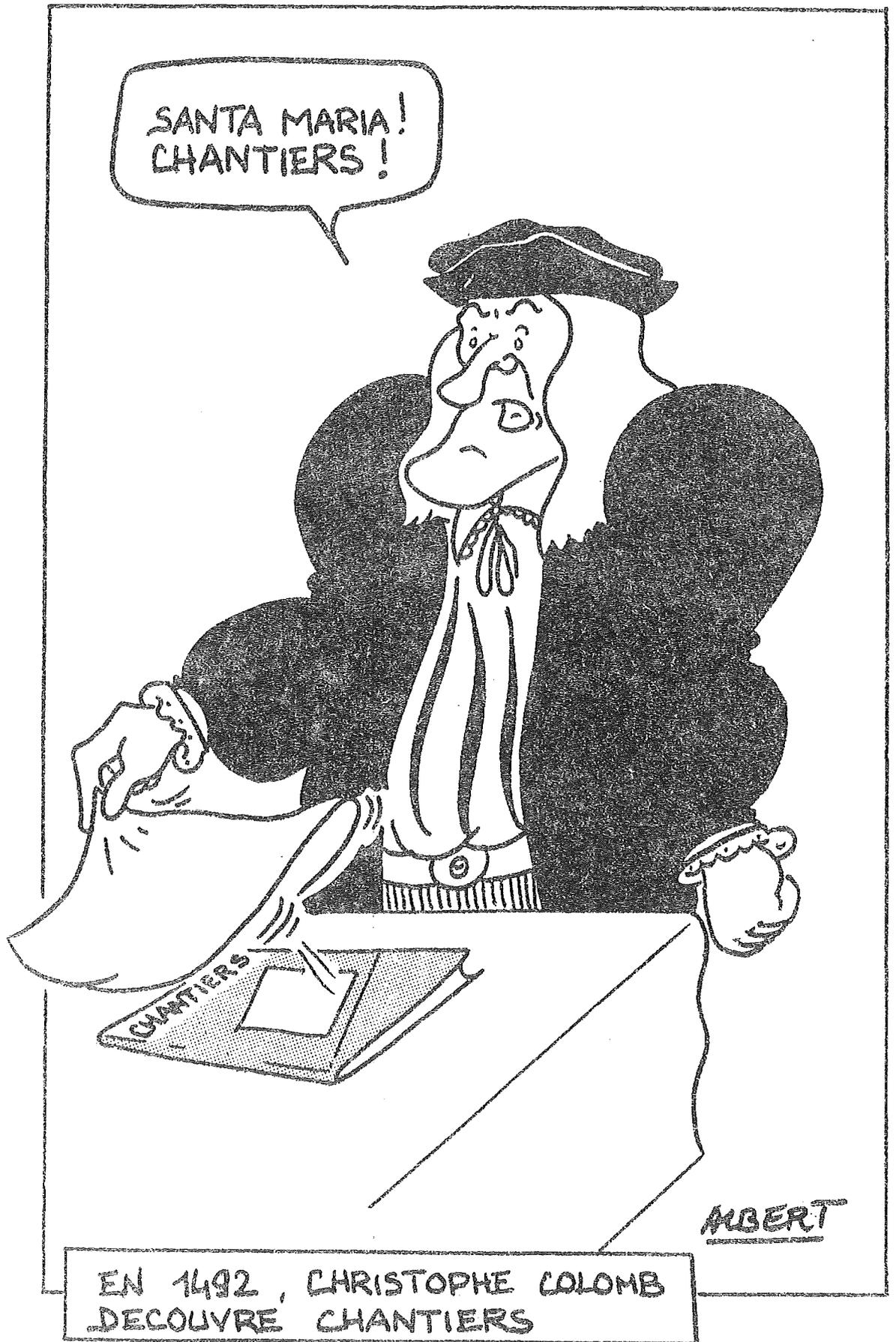
Beaucoup de choses ont changé dans cette période. L'Enseignement spécialisé connaît actuellement une immense mutation. Chantiers se doit d'être là encore l'outil qui permettra à la Commission Enseignement Spécialisé de faire entendre sa voix.

Les échéances électorales prochaines nous promettent encore des lendemains qui déchantent.

Que soient remerciés ici tous ceux qui ont donné du temps et de l'énergie pour que Chantiers vive (je pense en particulier à Pierre et Denise Vernet ainsi qu'à Mme Goudal de Decazeville) et à tous ceux qui ont permis à Chantiers de continuer à vivre (les Jeans, Monique, Pierre, Serge, Maryvonne, Daniel, Michals, Didier, Patricks, Eric, Claude, Mimi, Bruno, Adrien, Valérie, ...et bien d'autres encore ...)

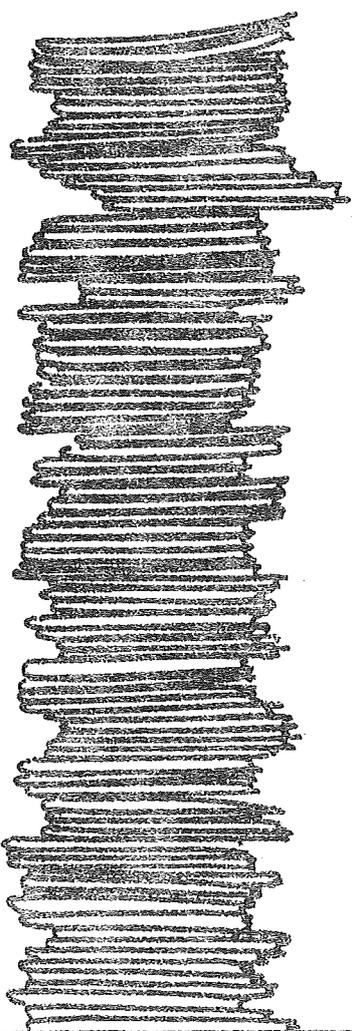
Il ne nous reste plus qu'à retrousser nos manches coopératives pour prendre l'élan qui nous permettra de faire le grand bond en avant qui nous mènera jusqu'à l'an 2000 et au Numéro 284.

Une paille quoi et un vieux défi à relever.



EN 1992, M. FEVRE COMPTE
SA COLLECTION DE CHANTIERS

7, 8, 9, 10.
QUI ME PRETE
SES DOIGTS POUR
QUE JE COMPTE
LES AUTRES ?



**POUR UNE COMMISSION NATIONALE
"ENFANTS EN DIFFICULTES"**

Patrick ROBO. Décembre 1992

† Depuis quelques années, force est de constater que :

- les effectifs de la Commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM sont en voie de diminution,
- le nombre des abonnés à sa revue CHANTIERS est en très nette diminution,
- l'audience et l'impact de la Commission Enseignement Spécialisé dans l'ICEM ne sont plus ce qu'ils étaient il y a encore quelques années,
- la vente des dossiers qu'elle a édités a baissé de façon très remarquable,
- les échanges pédagogiques au sein de cette Commission sont réduits à une simple expression,
- ses nouvelles productions sont quasi inexistantes,
- le recrutement des personnels A.I.S. Education Nationale est lui aussi en perte de vitesse.

† Il y a quelques années les responsables de la Commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM s'étaient posé la question du maintien ou non de cette Commission.

Aujourd'hui cette question se pose de manière plus prégnante.

† Compte tenu des éléments précédemment cités, des transformations actuelles du système éducatif, de la nouvelle loi sur l'intégration, de la disparition des classes de perfectionnement, des incertitudes quant au recrutement pour les S.E.S. (SEGPA ?)...

il me semble opportun de modifier le titre et l'objet de cette Commission.

† Je propose donc que la Commission nationale Enseignement Spécialisé de l'ICEM devienne la COMMISSION "ENFANTS EN DIFFICULTES".

† Elle traiterait du problème de TOUS les Enfants en difficultés et de leur prise en charge par les personnels spécialisés ou non, de la maternelle au second degré.

† Ses objectifs seraient :

- la réflexion pédagogique aux niveaux pratiques, théoriques, déontologiques, humains,
- les échanges et confrontations de pratiques de terrain, dans le cadre de réseaux de praticiens et par le biais de supports écrits, télématiques, et de rencontres pédagogiques,
- le recueil et la diffusion d'informations sur les recherches en Sciences de l'Éducation et dans le domaine de la Santé,
- la formation pratique et théorique par des écrits et la mise en place de stages pour praticiens et pour formateurs,
- la production de dossiers au service des personnes en contact direct avec des enfants en difficultés, au service de formateurs,
- l'édition d'une revue dont le titre pourrait être

ENFANTS EN DIFFICULTES
- Recherches, Stratégies, Formation -

.../...

♦ Cette Commission nationale concernerait :

- les enseignants des classes ordinaires (de la maternelle au BAC)
 - les enseignants spécialisés des CLIS, des Regroupements d'adaptation, des S.E.S. (ou SEGPA),...
 - les personnels des RASED,
 - les psychologues scolaires,
 - les secrétaires de C.C.P.E.,
 - les personnels d'établissements spécialisés
- &
- les parents d'enfants en difficultés.

♦ Son fonctionnement, dans le cadre de l'Association de type Loi 1901 "A.E.H.T.E.S." pourrait être semblable à celui de la Commission E.S. lorsqu'elle avait son régime de croisière :

- Un bureau (président, trésorier, secrétaire général)
- une équipe de coordination de la Commission,
- une équipe de rédaction de la revue,
- des chantiers de réflexion
- l'édition d'une revue,
- la production de dossiers,
- l'organisation d'un stage par an,
- la présence dans la presse ICEH,
- la présence dans les rencontres et stages ICEH.

♦ Pour la production de dossiers, il pourrait être envisagé des mini-rencontres financées de deux à quatre jours.

Le contenu de ces dossiers serait issu d'écrits nouveaux et/ou de la riche matière (actualisée) qui dort dans les anciens numéros de la revue CHANTIERS... et sur les étagères des anciens membres de cette Commission.

Qu'en pensent les lecteurs de CHANTIERS ?

Envoyez vos remarques, réactions, suggestions, propositions... à
P. Robo, 24 rue Voltaire - 34500 BEZIERS.

#####

C.L.I.S AN 1

L'an passé, il y avait deux classes de perfectionnement dans mon école : une classe dite de "grands" (10 enfants) et une classe de "petits" (8 enfants).

La répartition entre les deux classes s'était faite sur le critère de possibilité d'intégration des enfants dans d'autres classes de l'école pour différents ateliers. Les "grands" passaient leurs après midis dans les classes ordinaires (CE2, CM1).

La classe de petits accueillait des enfants en plus grosse difficulté scolaire et des enfants dont les parents refusaient une orientation vers un établissement spécialisé... une C.L.I.S avant l'heure !!

Mai 92 : le couperet tombe : décision de fermeture d'une des deux classes de perfectionnement et transformation de

l'autre classe de perf en C.L.I.S. !

Premier problème que nous rencontrons: que faire des enfants relevant de classes de perfectionnement (et orientés en classe de perfectionnement par la CCPE) puisque plus aucune classe de perfectionnement n'existera sur l'école ?

Réponse des autorités hiérarchiques : les moyens (classes de perfectionnement) ne sont pas supprimés ; ils sont simplement redéployés sur le quartier (il existe en effet deux autres classes de perfectionnement sur le même quartier dans des écoles relativement voisines). Nous avons donc proposé aux parents dont les enfants devaient rester en perfectionnement un changement d'école.

Si certains parents ont accepté, d'autres ont catégoriquement refusé (les frères et soeurs étant aussi dans notre école, la distance étant trop longue....).

Pour ces enfants, il nous a fallu, avec la psychologue scolaire et les parents, trouver des solutions au sein de l'école. Il ne nous restait plus que deux possibilités :

- maintien de l'enfant dans la C.L.I.S
- "intégration" dans le cycle ordinaire.

Si, pour deux enfants, le retour dans le cycle ordinaire (et avec la bénédiction des parents) a été possible (avec du recul, nous ne sommes pas du tout sûrs que cela soit une réussite !), pour deux autres enfants, il était impossible au vu de leurs compétences scolaires et de leur âge de les réintégrer dans les classes ordinaires. Il leur a donc été proposé un maintien en C.L.I.S.

Une remarque sur les enfants "réintégrés" dans le cycle ordinaire : difficile de se retrouver face à des parents pour lesquels il a, parfois, fallu

deux ans de discussions pour qu'ils acceptent un aménagement de la scolarité de leur enfant et leur annoncer que la solution mise en place allait être supprimée l'année suivante.

Et pour les mêmes !! Bien sûr qu'ils étaient fiers et contents de retrouver une classe ordinaire (signe de retour à la normalité aux yeux de leur famille, de leurs copains...) mais n'est ce pas aussi les tromper, les leurrer ... et certains, en cette fin de premier trimestre semblent déjà déchanter....

Pourquoi n'avons nous pas mis en place un retour en classe "ordinaire" progressif pour ces enfants ? Nous y avons pensé ! Mais le niveau de la C.L.I.S est tellement bas (niveau moyen : moyenne section de maternelle) que nous ne pensions pas qu'il était qu'il était souhaitable pour ces enfants de se retrouver dans une telle classe.

Je tiens ici à préciser qu'à aucun moment, les autorités académiques (IDEN ou autres) ne sont intervenues pour assumer leur décision de fermeture d'une classe et de transformation d'une classe de perf en C.L.I.S. Ce sont les enseignants du terrain qui ont du faire face à ces situations

La mise en place de cette C.L.I.S n'a pas franchement été une réussite : les enfants se trouvant auparavant en perf ont été lésés : rien n'a été prévu pour eux (et peu de monde s'est soucié de leur cas!).

Mais rien dans les textes n' été prévu pour la transformation des classes de perfectionnement en C.L.I.S. Rien sur le devenir des enfants actuellement en classe de perfectionnement et qui ne relèvent pas de C.L.I.S.

Les enfants de la C.L.I.S

Cette classe comprend neuf enfants de 6 à 12 ans :

- cinq enfants se trouvant dans la classe de perfectionnement des petits l'an passé par impossibilité de choix de structure mieux adaptée pour eux (établissements spécialisés complets, refus des parents d'une autre orientation), et qui, par le changement de type de classe sont tout à fait à leur place aujourd'hui.

- deux enfants devant se retrouver en classe de perfectionnement et dont les parents ont refusé le changement d'école proposé. (ces deux enfants n'ont pu "réintégrer" le cycle ordinaire : de très faible niveau (CP-CE1) pour leur âge (10 et 11 ans). L'un des deux suit toutefois toutes les activités mathématiques en CE1-CE2.

- deux enfants orientés en C.L.I.S
- un enfant intégré à temps partiel (j'en parlerai précisément plus tard).

Remarque : Pour moi qui avait enseigné uniquement en classe de perfectionnement auparavant, le changement est brutal. J'ai vraiment l'impression de me retrouver dans un établissement spécialisé au sein d'une école primaire (excepté les deux enfants de niveau CP-CE1). Les enfants ont des retards très importants, des comportements difficiles. Leur niveau, tant en terme de comportement qu'en termes scolaires, se situe vers la moyenne section de maternelle pour les meilleurs...

La C.L.I.S dans l'école

Si les C.L.I.S ont été mises en place

pour intégrer des enfants en grande difficultés au sein des écoles primaires, dans mon cas, c'est un échec complet !!

Pourtant les collègues étaient prêts ! Mais les différences de niveaux entre les enfants de la C.L.I.S et les enfants de la plus petite classe de l'école (CP) sont telles qu'il est impossible d'envisager une quelconque activité commune sur l'année. Je n'envisage même pas de faire des séances de jeux avec d'autres classes (Hassana n'arrive pas à courir plus de dix mètres : elle finit à quatre pattes.; Amine ne comprend pas une consigne simple ; Daniel regarde le plus grand de la classe et fait comme lui et Jennifer reste là au milieu de la salle le pouce à la bouche pendant qu'Emilie redemande pour la 28 ème fois de la journée à aller aux toilettes !! je n'exagère rien !).

Non, l'intégration est ratée ! Ou alors nous ne parlons de la même chose quand nous parlons d'intégration ! Si, intégrer des enfants à l'école primaire, c'est simplement les mettre dans une classe, fermer la classe et les laisser sans aucune possibilité de contact avec les autres : l'intégration est réussie !

Mais nous nous retrouvons devant un cas de figure impossible : la distance est trop grande entre les enfants de la C.L.I.S et les enfants des autres classes!! C'est demander à une équipe de football de promotion d'honneur de faire jeu égal avec l'Olympique de Marseille durant toute une saison !!

Intégrer des enfants en difficultés dans une école, ce n'est pas les enfermer dans une salle si belle soit elle six heures durant, c'est les faire vivre, jouer, travailler avec les autres...

Et dans la classe ...

Depuis ma nomination sur ce poste, je peine matériellement !!

J'ai rangé presque tous mes fichiers dans mon grenier (j'ai juste gardé ceux qui allaient être utiles aux enfants de niveau CP-CE1).

J'ai quand même repris l'ordinateur que j'utilisais l'an passé avec les grands de perfectionnement mais je n'ai aucun logiciel adapté au niveau des enfants !! Et aucun moyen financier pour en acheter !

Car la création de nouvelles classes, de nouvelles structures n'a pas été suivie de mise à disposition de moyens financiers !!

J'ai rangé les puzzles à 10 pièces ... mais impossible d'en acheter d'autres !!! Le jeu de petits chevaux ne sert plus à rien ... et pas d'argent pour en acheter d'autres, ou pour acheter du matériel pour en construire d'autres .. !!

Ce sont de simples problèmes matériels mais ils empoisonnent la vie !

Si l'an passé, l'atelier peinture fonctionnait avec de simples pots en verre et de la peinture ; cette année il faudrait dans la classe, des chevalets et surtout des montants en bois pour tenir les pots et éviter les chutes permanentes d'eau et de peinture par terre.

Et même en gym, le matériel de l'école n'est pas adapté pour ces enfants : il nous faudrait du matériel comme celui utilisé en maternelle... mais pas d'argent!!

Et la salle de jeux de la maternelle n'est pas libre pour une classe supplémentaire !!

Dans la salle informatique, nous avons épuisé les deux logiciels adaptés au niveau des enfants . Pour le reste de l'année, je ne sais pas comment nous ferons...

J'insiste lourdement sur cet aspect matériel des choses car, ces enfants qui, auparavant auraient été orientés vers des établissements spécialisés aux prix de journée élevés, font sûrement faire

des économies quelque part... à qui ???

La C.L.I.S classe d'intégration ?

Et depuis le début d'année, il m'a été demandé si j'acceptais de recevoir un enfant refusé dans d'autres écoles (gros problèmes de comportement) et en attente d'une place dans un établissement spécialisé.

Premier point positif : c'est la première fois, après dix ans dans l'enseignement spécialisé, que l'on me demande mon avis avant d'intégrer un enfant dans ma classe.

Et j'ai donné mon avis : j'ai refusé la proposition qui m'a été faite d'une intégration à temps complet pour proposer dans un premier temps une intégration à temps partiel modulable dans les trois mois qui suivent après un premier bilan.

Mais je reste très sceptique sur les possibilités d'intégration d'enfants en C.L.I.S. Dans une classe de perfectionnement (et encore plus dans une classe coopérative), il existe toujours un petit noyau d'enfants relativement stables, adaptés, responsables (la charpente du groupe classe) qui permettent à d'autres de s'intégrer progressivement à la classe, à sa vie, ses règles, son mode de fonctionnement. Je ne retrouve pas cette possibilité d'intégration d'enfants au comportement difficile dans une C.L.I.S.

Et dans l'école...

C'est la panique dans les autres classes!! Que faire des enfants en grosse difficulté scolaire mais ne relevant pas de C.L.I.S ?

Les collègues ne savent plus comment faire ! Plus de possibilité d'orientation en classe de perfectionnement ! Même si certains essaient d'apporter une aide individualisée à ces enfants en difficultés, ils sentent bien qu'ils n'y arrivent pas et que ces enfants risquent de faire une grande partie de leur scolarité au fond d'une classe, passant les étapes au bénéfice de l'âge jusqu'à.....??

Comment faire avec ces enfants qui, jusqu'à l'an dernier, étaient orientés en perfectionnement et ne seront pas orientés en C.L.I.S ?

Attention : certains lorgnent sur l'institut de la classe d'adaptation ouverte (maîtresse E) pour ... refaire une classe de perfectionnement ???

J'ai vraiment l'impression qu'il est en train de se créer une véritable structure ségrégative (C.L.I.S) pour enfants à fort handicap, que d'autres enfants en difficultés dans leurs classes ne pourront plus trouver de structures adaptées à leurs besoins au sein de l'école.

Mais ma situation est elle unique ? Qu'en est il dans votre école, votre ville ? Des C.L.I.S sont elles mises en place ? Pour quels enfants ? Et les enfants de classe de perfectionnement ? Et vers quels recrutements ?

Je suis prêt à recevoir toutes les informations pour en faire une synthèse dans Chantiers.

Didier MUJICA
18 rue FERREE
18000 BOURGES

LIVRETS SCOLAIRES

Patrick ROBO. Novembre 1992

RAPPEL DE LA LOI :

Article 5 du décret n°90-788 du 6-9-90 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

"Un livret scolaire est constitué pour chaque élève.

Il comporte :

- les résultats des évaluations périodiques établies par l'enseignant ou les enseignants du cycle réunis en conseil des maîtres ;
- des indications précises sur les acquis des élèves
- les propositions faites par le maître et le conseil des maîtres de cycle sur la durée à effectuer par l'élève dans le cycle, les décisions de passage de cycle et, le cas échéant, la décision prise après recours de la famille conformément à l'article 4.

Il est régulièrement communiqué aux parents qui le signent.

Il sert d'instrument de liaison entre les maîtres, ainsi qu'entre les maîtres et les parents.

Il suit l'élève en cas de changement d'école.

Donc l'utilisation d'un livret scolaire est une obligation, mais il peut être différent de celui proposé par le Ministère.

LIVRETS & EVALUATIONS :

Les livrets scolaires ne sont pas des "livrets d'évaluation". Ce ne sont qu'un outil, conséquence directe d'une pratique pédagogique intégrant l'évaluation comme moyen d'atteindre des objectifs liés à l'instruction, à l'éducation et à la formation de l'Enfant (pas seulement de l'élève).

Une évaluation est nécessaire, mais pas n'importe quelle évaluation. Afin de centrer l'école sur l'Enfant, membre d'une communauté, afin d'adapter l'école à cet Enfant, afin de personnaliser les apprentissages, l'enseignant ne peut se contenter d'impressions ; il a besoin d'informations précises sur chaque Enfant, sur ses acquis et ses démarches d'apprentissage. C'est dans ce sens que s'avère indispensable un processus cyclique d'évaluations :

- d'abord une évaluation diagnostique⁽¹⁾ en amont des apprentissages (en début d'année, de cycle), qui permettra de repérer les acquis et les manques (Cf. par exemple l'évaluation CE 2 / 6ème),
- ensuite une évaluation formative⁽²⁾ en cours d'apprentissages (périodique ou constante, liée à toute acquisition de compétence), qui permettra à l'Enfant, avec l'aide de l'enseignant, d'acquérir des savoirs et de remédier à des carences,
- enfin, une évaluation critériée⁽³⁾ qui quantifiera les acquis (en fin d'année, de cycle) et débouchera soit sur une nouvelle évaluation diagnostique, soit sur une nouvelle évaluation formative, et par là sur une différenciation pédagogique.

1 : évaluation diagnostique : "Elle permet d'engager un apprentissage... elle consiste moins à repérer le niveau d'un élève, qu'à comprendre l'élève dans son niveau, c'est-à-dire à recueillir les informations qui permettront de repérer les blocages dans les échecs et les points d'appui dans les réussites ou les intérêts." P. Meirieu. Effectuée avant un apprentissage pour fournir des informations, des indices, elle permettra donc d'adapter l'acte pédagogique ou l'orientation de l'apprenant.

2 : évaluation formative : "Dont les trois objectifs peuvent se résumer ainsi : permettre à l'élève de réguler ses apprentissages, de renforcer ses réussites, de corriger ses erreurs." G. Nunziati. Cette évaluation guide le sujet apprenant dans ses démarches d'apprentissage, l'aide à gérer ses apprentissages.

3 : évaluation critériée : "Quand on ne compare pas l'apprenant aux autres, mais qu'on détermine par la référence à des critères, si, ayant atteint tels objectifs, il est en mesure de passer aux apprentissages ultérieurs." A. de Poretti. Donc, validation de connaissances et d'acquisitions de compétences par rapport à l'attente institutionnelle, aux objectifs à atteindre en fin de cycle.

Donc, pour un praticien, il est indispensable de penser "livrets scolaires" et encore plus "mise en place des cycles", dans une pratique pédagogique intégrant, globalement et de manière cohérente, ce processus évaluatif. Ne pas mettre la charrue avant les boeufs !

Dans la Pédagogie Freinet, l'évaluation (y compris l'auto-évaluation) s'inscrit depuis toujours dans un dispositif méthodologique cohérent. A titre de rappel ici, les "Brevets" que Célestin Freinet avait introduits dans son école, ainsi que les nombreuses échelles d'évaluation utilisées dans ce Mouvement pédagogique.

LES LIVRETS DU MINISTÈRE :

La nécessité de se doter des outils adaptés pour atteindre ses objectifs pédagogiques est chère au Mouvement Freinet qui a toujours parlé de ~~matérialisme~~ **pédagogique**.

Si les livrets du Ministère correspondent à une pratique pédagogique et s'ils facilitent l'évaluation formative mise en oeuvre dans une école, dans une classe, pourquoi les rejeter ?

Par contre s'ils semblent inadéquats, peu utilisables... il convient de les modifier ou d'en élaborer d'autres, toujours dans le cadre d'une telle évaluation. Donc, pour moi, aucune condamnation a priori des livrets du Ministère : la liberté pédagogique est reconnue à chaque enseignant ("*le choix des méthodes et démarches pédagogiques relève d'abord de son initiative et de sa responsabilité.*")⁽⁴⁾.

Mais il est un reproche que je fais quand même à ces livrets : l'Enfant y paraît bien absent...

- dans la genèse de leur élaboration : Le vocabulaire et la terminologie employés dans les critères des différents items sont incompréhensibles pour la plupart des enfants.

- dans les tableaux de synthèse : La parole et la signature de l'Enfant n'y sont pas prévues.

On peut ici se poser la question de la place et de la prise en compte de la parole de l'Enfant dans son cursus scolaire et dans son orientation.

- dans l'objectif de "liaison" assigné au livret entre "*les maîtres, l'école*" d'une part et "*la famille*" d'autre part...

Et si le livret pouvait devenir, éventuellement, un objet de médiation dans la "relation pédagogique et éducative" d'une part et dans la "relation familiale et éducative d'autre part" ?

LIVRETS & NOUVELLE POLITIQUE POUR L'ÉCOLE :

† Les livrets favorisent-ils la mise en place des cycles ?

S'ils ne la favorisent pas, ils doivent permettre et faciliter bien évidemment leur fonctionnement car ils constituent une problématique engageant :

- la réflexion au sein du corps enseignant,
- les échanges pédagogiques dans ce qui devrait être une équipe pédagogique d'école,
- la réflexion sur le moyen d'élaborer et de suivre un projet pédagogique pour chaque Enfant,
- la réflexion sur le le moyen de différencier les formes et contenus pédagogiques dans la gestion de l'hétérogénéité qu'ils explicitent (personnalisation des apprentissages et remédiations adaptées),
- la réflexion sur la conception d'un outil de liaison et de communication entre chaque Enfant et l'ensemble des enseignants de son cycle, de son école,
- la réflexion sur la conception d'un outil d'harmonisation et de coordination des stratégies et pratiques pédagogiques d'un cycle, d'une école (grâce en particulier aux indicateurs de compétences et de comportements),

† † Pour des praticiens travaillant en équipe, un livret d'évaluation ne peut que faire partie de la batterie de moyens nécessaires à une telle organisation pédagogique et institutionnelle.

Les livrets permettent-ils de placer l'Enfant au coeur du système éducatif ? Tout dépend de l'utilisation qui en est faite. Le danger est de les voir transformés en instruments d'une évaluation normative.

† † Pour moi, praticien de l'Ecole Moderne, un livret est un des outils à la disposition de l'enseignant et de l'Enfant, pour permettre à ce dernier d'acquérir des savoirs en même temps qu'une autonomie dans son comportement et ses apprentissages.

OUTIL DE COMMUNICATION :

Le problème de la communication des informations contenues dans le livret se pose au niveau des enseignants, de l'Enfant, des familles. Comment faire pour que ce document soit un outil de communication dans sa forme et son contenu ?

† † Pour moi,

- La communication aux autres enseignants doit être **efficace**.

Toute information contenue dans le livret doit être compréhensible par un enseignant qui ne l'a pas renseigné. Pour se faire une **LEGENDE** s'impose en début d'outil, accompagnée si nécessaire d'informations pratiques.

Le livret ne doit comporter aucune mention, aucune remarque qui pourraient offenser l'Enfant ou sa famille.

- La communication à l'Enfant doit être **à sa portée**.

Les informations du livret doivent permettre à l'Enfant de se situer dans son cursus sans pour autant le placer en situation d'échec. Elles doivent pouvoir l'aider dans ses démarches d'apprentissage et dans son acquisition de l'autonomie.

- La communication aux familles doit être **explicite et aidante**.

Les informations du livret doivent renseigner les parents sur le cursus scolaire de leur Enfant, sur les réussites et difficultés éventuelles, mais elles devraient aussi leur permettre de guider, d'aider celui-ci dans son travail, ses recherches, son attitude face à l'école, ainsi que dans son comportement social.

Donc, un travail sur la (re) formulation des compétences s'avère donc **indispensable** pour rendre communicable ce livret à l'Enfant d'abord puis aux enseignants et aux familles ensuite.

HARMONISATION :

Un problème se pose : il est lié à la liberté laissée (et pourtant indispensable) à la création de différents livrets scolaires et à leur harmonisation notamment pour le cas des enfants qui changent d'école, ceux qui passent en 6ème, ceux qui sont pris en charge par un R.A.S. (5)

- Faut-il, une harmonisation par école ? par groupes d'écoles ? par circonscriptions ? par cycles ? par villes ? par académies ? pour tout le territoire ?

- Comment harmoniser le livret et l'évaluation CE 2 ?

- Faut-il une harmonisation entre le Livret scolaire et le dossier d'entrée en 6ème ?

† † A mon avis, une **harmonisation** des livrets s'avèrerait **indispensable**. Il est nécessaire de rendre le livret consultable et utilisable par d'autres enseignants et équipes pédagogiques (larges) en cas de changement d'école de l'Enfant. Cette harmonisation s'impose au moins par groupes scolaires et devrait être la plus étendue possible, dans l'intérêt premier de l'Enfant.

DEONTOLOGIE :

Une question d'ordre déontologique se pose quant au devenir de tels livrets d'évaluation et aux effets (dont l'effet Pygmalion)⁽⁶⁾ qu'ils pourraient produire :

- A qui appartient le livret ? à l'école ? à la famille ? à l'Enfant ?
- Combien de temps doit-il être conservé par son propriétaire ?
- Quelle est la durée de vie légale des informations recueillies ? Il existe une norme (Informatique et Liberté) pour les fichiers scolaires, ou administratifs informatisés stipulant l'effacement des informations sur la notation au bout d'un an !
- Faudrait-il demander l'autorisation, l'accord préalable de l'Enfant pour ouvrir un livret scolaire ?

Questions qui mériteraient étude en références aux lois Informatique et Libertés, aux Droits des enfants, à l'absence de secret professionnel pour l'enseignant...

♦ ♦ Je dirais donc que prudence et rigueur s'imposent dans l'utilisation qui est faite de livrets scolaires.

QUI EVALUE L'ENFANT ? :

Est-ce l'enseignant seul ? les enseignants d'un cycle ? L'Enfant ? Les enfants ? Qui signe le livret en plus des enseignants ?

♦ ♦ Pour moi, praticien de l'Ecole Moderne, il va de soi, que dans toute la mesure du possible, l'Enfant sera associé à son évaluation (c'est une démarche éducative et formatrice) et à son "marquage" dans le livret. Dans ce sens-là il est évident que l'Enfant aura le même droit que les adultes pour apposer sa signature et ses remarques sur le livret.

CODAGE :

La question du codage de l'évaluation sur le livret se pose. Quel est celui qui est le plus adapté, le plus pratique et le plus communicable, au service de l'Enfant, des enseignants et des familles ?

♦ ♦ La réponse n'est, semble-t-il, qu'une réponse de terrain, mais il est évident qu'il ne faut pas retomber dans le système de la "note" dont les études sur la didactologie ont montré tous les travers et dangers.

SITUATIONS ET OUTILS :

Aujourd'hui, il est important de répertorier et de prévoir les situations et outils pédagogiques nécessaires pour une acquisition des compétences de fin de cycle et peut-être des compétences intermédiaires.

♦ ♦ Pour moi, toute situation vécue en classe, tout outil pédagogique se doit d'avoir et de donner du sens pour l'acquisition des compétences, qu'elles soient transversales, d'ordre disciplinaire, ou dans le domaine de la langue. Dans cet esprit, les techniques et outils spécifiques de la Pédagogie Freinet dans le cadre de la vie coopérative, sont une réponse cohérente à cette volonté pédagogique.

Il est également important de penser aux situations et outils pédagogiques nécessaires à la remédiation.

♦ ♦ Pour moi les résultats de l'évaluation portés sur le livret n'ont de sens que s'ils permettent aussi la remédiation pour chaque Enfant.

A cet effet, la classe coopérative et son organisation qui favorisent la personnalisation des apprentissages, est une réponse adaptée aussi à cette action pédagogique.

6 : Cf. les recherches de L. Jakobson & R. Rosenthal en 1968 tendant à prouver que les attentes d'un enseignant, formateur, à l'égard d'un individu, déterminent en partie leurs réussites ou échecs.

OBSERVABLES & OUTILS D'EVALUATION :

† A mon avis, l'évaluation dans les livrets scolaires ne peut se concevoir sans une démarche la plus objective possible.

A cet effet il est indispensable de :

- repérer les "observables", c'est à dire les signaux, les indices, les actes, les concepts acquis, les opérations mentales, identifiables et permettant l'évaluation objective.
- repérer les paliers de difficultés dans les diverses compétences. Il apparaît indispensable de penser ici à des compétences intermédiaires qui faciliteraient cette démarche et qui aideraient l'Enfant à mieux se situer dans sa progression.
- se doter des outils d'évaluation qui permettront d'évaluer les acquisitions des compétences requises avec le plus de rigueur possible.

LIEN ENTRE LIVRETS ET PROGRAMMES :

Pour beaucoup, le lien entre les programmes de 1985 et le contenu des livrets n'est pas toujours évident.

† † Je pense qu'il est nécessaire d'établir une **corrélation** étroite entre le contenu des livrets et les **programmes** officiels ; corrélation qui permette à la fois une **programmation** (des apprentissages ou remédiations) et la **certification** des compétences acquises.

PROGRAMMATION DU TRAVAIL DES ENFANTS :

Dans le cadre d'une **différenciation pédagogique** se pose le problème de la programmation du travail des enfants compte tenu de l'**hétérogénéité de toute classe**.

Quelle **programmation** des apprentissages dans (avec) le livret, en mathématiques, dans le domaine de la langue ? Et dans les autres champs de compétences ? Quelle programmation pour une remédiation efficace ?

Et puis, comment mettre en oeuvre une pédagogie simultanément différenciée ?

† † Pour moi, la programmation du travail et des activités dans le cadre de projets collectifs ou personnalisés, est **partie intégrante de la Pédagogie Freinet**. Cette démarche trouve son sens, ses ressources et ses recours dans les techniques et outils spécifiques de cette pédagogie mise en oeuvre dans une organisation coopérative.

CALENDRIER OU PERIODICITE DE L'EVALUATION :

L'article 5 du décret n°90-788 prévoit des "**évaluations périodiques**" du livret pour qu'il soit "**régulièrement communiqué aux parents qui le signent**".

- Mais quel calendrier choisir pour évaluer les compétences et dans le cadre de quelle organisation pédagogique ?

- Faut-il évaluer tous les deux mois ou mettre en oeuvre une évaluation permanente ?

† † A mon avis, l'évaluation fait partie du **dispositif méthodologique cohérent** mis en place au service de l'Enfant. Les évaluations diagnostique et critériée auront lieu respectivement en début et en fin d'année scolaire. L'évaluation formative se déroulera de manière périodique, mais aussi tout au long de l'année en fonction de l'**organisation pédagogique** prévue par l'enseignant et du vécu du groupe d'enfants dont il a la responsabilité.

MISE EN OEUVRE & UTILISATION DES LIVRETS :

De nombreuses questions se posent :

- Comment démarrer les livrets ? pour tous les enfants ? Par un échantillonnage d'enfants (un "bon", un "moyen", un "faible"), de compétences (celles en mathématiques) ?
- Commencer par une utilisation partielle ? Par le domaine de la langue ?
- Quelle utilisation faire des livrets d'accompagnement ?
- Comment passer du livret à la remédiation ?

♦ ♦ Pour moi, la mise en oeuvre et l'utilisation des livrets dépendent bien sûr de la liberté pédagogique de l'enseignant dans le cadre de son école, avec souci du recentrage de l'outil sur l'Enfant.

Elles ne peuvent se concevoir sans la mise en oeuvre des diverses évaluations avec leurs outils appropriés, sans la mise en oeuvre préalable des situations et outils pédagogiques permettant l'acquisition des compétences requises.

Enfin, elles ne peuvent se concevoir sans un "confort de travail" lié au temps dont a besoin l'enseignant pour atteindre ces objectifs pédagogiques, sans qu'il souffre d'un "harcèlement" de la part de son administration, des parents ou des élus.

ELABORATION D'UN LIVRET SCOLAIRE :

Elaborer, créer un livret scolaire différent de celui du Ministère pose quelques questions :

- Quel est le cahier des charges dans le cadre de la Loi (Article 5) et en conformité avec les programmes officiels ?
- Qui donne le "Label de conformité ?" les I.E.N. (?) ? Sur quelles bases objectives ?
- Comment ne pas tomber sous une forme de "dictat" institutionnel et localisé qui décrète qu'il n'y a que les Livrets du Ministère qui sont conformes ? (combien d'enseignants voient leur élan de recherche-action brisé par un I.E.N. refusant la conformité de leur travail, sans pour autant leur fournir la "règle du jeu", c'est-à-dire leurs critères d'évaluation de ce travail ! Quel recours ont-ils ?)

♦ ♦ A mon avis

- Il convient, autant faire ce peut, d'associer les enfants à l'élaboration d'un livret scolaire surtout au niveau du vocabulaire et de sa forme. Pour cela passer par exemple, de la 3ème personne "Il sait faire..." à la 1ère personne "Je sais faire..."
- Le danger consisterait à établir un livret uniquement pour les matières dites "nobles" (Français et Mathématiques). L'Enfant est un tout pour lequel tous les apprentissages sont en synergie.
- L'élaboration d'un livret cohérent ne peut se concevoir sans penser à la simultanéité entre l'outil d'évaluation, d'organisation pédagogique et de communication.
- Cette élaboration implique d'adapter la forme et le contenu à la "population scolaire" et nécessite la mise en place d'objectifs intermédiaires qui faciliteront l'évaluation formative.
- La présentation des critères dans le livret ne doit pas induire une hiérarchisation chronologique arbitraire des compétences, des savoirs et des priorités pédagogiques.
- En résumé cette élaboration dépend des choix opérationnels de l'enseignant, de l'équipe pédagogique, établis en tenant compte des particularités du terrain (classe, cycle, école et quartier).

FORMATION INITIALE ET CONTINUE :

Créer, mettre en oeuvre puis utiliser efficacement un livret scolaire ne s'improvise pas.

♦ ♦ Je dirais qu'...

- Une formation théorique et pratique s'impose pour une telle démarche pédagogique,
- En préalable à toute pratique sur les livrets il est indispensable qu'il y ait un travail, une réflexion sur l'évaluation en général et sur la formative en particulier.
- Il est également indispensable d'apporter une aide méthodologique aux enseignants pour :
 - . créer un livret scolaire (vers un cahier des charges)
 - . utiliser le livret scolaire (stratégies et outils)

CO-FORMATION :

La Nouvelle Politique pour l'Ecole semble vouloir rompre avec "des pratiques pédagogiques solitaires".

- La formation continue suffira-t-elle pour permettre aux enseignants de "placer l'Enfant au coeur du système éducatif", de travailler en cycles, de mettre en oeuvre un livret scolaire ? Qui est en mesure sur le terrain de proximité d'apporter cette formation et de répondre à toutes les demandes, attentes ?

♦ ♦ Pour un praticien de l'Ecole Moderne, la co-formation est un facteur indispensable de formation. Chaque enseignant devrait pouvoir mettre en oeuvre un processus de recherche-action dans son école.

Cela se traduirait par :

- la possibilité d'échanges et de confrontations pédagogiques sur les lieux et temps de travail,
- la mise en réseaux de praticiens,
- une gestion / utilisation des ressources du terrain, qu'elles soient humaines ou matérielles,
- une reconnaissance des pratiques et expériences novatrices, et des praticiens-chercheurs

CONCLUSION

♦ ♦ Je dirais qu'un livret scolaire, quel qu'il soit, n'a de sens que s'il est utilisable comme outil faisant partie intégrante du processus d'apprentissage. Il doit, de ce fait, s'inscrire dans une démarche d'évaluation formative.

Il doit être un outil d'aide aux apprentissages et à la construction des savoirs pour les acteurs "placés au coeur du système éducatif".

♦ ♦ Tout LIVRET devrait être pensé d'abord POUR L'ENFANT.

♦ ♦ Chaque livret devrait être conçu en prise directe avec les objectifs visés lors de la mise en place :

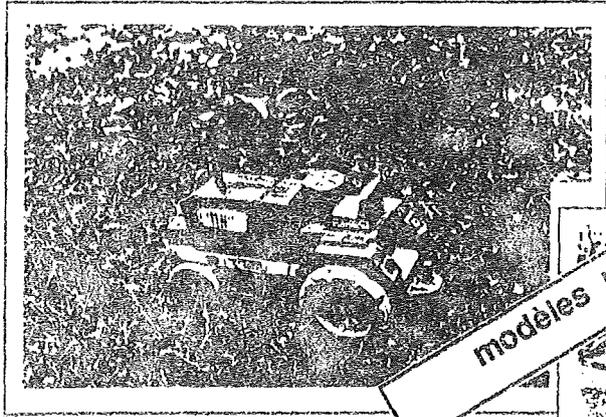
- = des situations et outils indispensables pour faire acquérir les compétences critériées,
- = des outils d'évaluation de ces compétences,
- = des outils et situations de remédiation.

♦ ♦ A chaque praticien d'utiliser les livrets qu'il avait déjà élaborés ou de transformer ceux du Ministère pour les adapter à la spécificité de son terrain et surtout pour les mettre prioritairement AU SERVICE DE L'ENFANT sans oublier que les techniques et outils de la PEDAGOGIE FREINET y contribuent grandement.

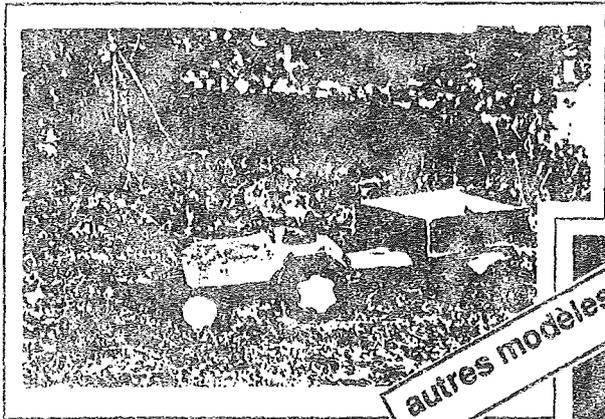
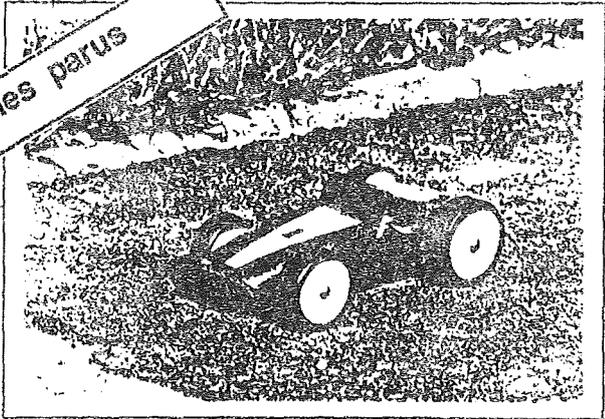
Toute remarque, critique, suggestion peut être adressée à P. Robo - 24 rue Voltaire - 34500 BEZIERS, qui en publiera une synthèse.

construire en bois

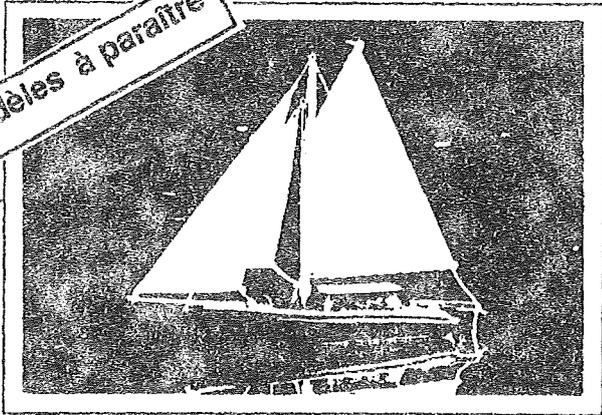
à l'attention des enseignants, éducateurs, animateurs, adultes qui encadreront l'activité.



modèles parus



autres modèles à paraître



Présentation

le titre

- indique ce que l'on est en train de réaliser.

les chapitres

- permettent de se situer dans la réalisation.

les pictogrammes

- différents, identifient chaque chapitre.

les zones glissées

- signalent une explication, une définition ou une "astuce" de fabrication

les étapes

- chacune d'elles peut être cochée au fur et à mesure de l'avancement.

les photos

- noir et blanc prises en situation de travail.

les figures

- détaillent la marche à suivre précise, en référence dans le texte.

les explications

- claires, précises permettent de progresser chacun à son rythme.

la reliure

- permet une manipulation facile sans risque de détérioration.

les mots

- en gras et/ou italique font référence à des mots techniques ou de notions.

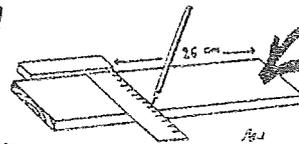


LA FABRICATION

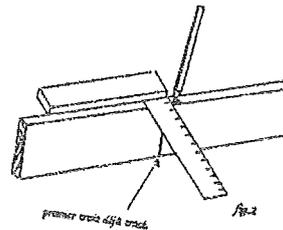
le châssis

Commencer la construction par le châssis du tracteur, en utilisant la planchette de sapin de 3,5 cm de large et 1,5 cm d'épaisseur.

- Mesurer 26 cm avec la règle graduée et faire une marque sur la planchette pour délimiter la longueur.
- pour définir le trait de scie, utiliser l'équerre (fig.1). Bien appuyer la branche non graduée de l'équerre sur le bord, faire glisser l'équerre jusqu'à la marque du crayon et tracer (vérifier avec le gabarit 1).



- marquer le trait sur les quatre côtés de la planchette, en partant du premier.
- Si le tracé est juste, les traits doivent se rejoindre exactement (fig.2)



- scier avec l'égoïne en suivant le trait
- arrondir les coins de la planchette avec une rive, en fixant celle-ci dans un étau.
- terminer le châssis en le ponçant soigneusement avec du papier de verre et une cale en bois (fig.3)



"construire sérieusement des objets amusants"

méthode de construction individualisée, principalement destinée à des enfants

OBJECTIFS

Permettre aux enfants, à travers le contact avec des matériaux essentiels (bois, peinture, métal) de :

- * se familiariser avec des outils de base simples et courants
- * mener à bien la construction d'un modèle réduit sympathique
- * se valoriser et prendre, ou reprendre, confiance en eux
- * investir les notions scolaires par des centres d'intérêt nouveaux

MOYENS

- * des livres adaptés (pictogrammes, photos, dessins), accessibles aux enfants indépendamment de leur niveau scolaire et de leur maturité.

POPULATION CONCERNEE

- * tout enfant entre 8 et 14 ans quelles que soient les aptitudes et les connaissances manuelles.

PRATIQUE DE L'ACTIVITE

- * contexte scolaire ou de loisirs
- * collectif ou individuel
- * démarche autonome du jeune qui construit à son rythme en cheminant à travers un document à sa portée.

des thèmes, sur un plan plus général, peuvent être repris à travers la construction de l'objet en bois

■ *regard de l'Enfant sur le monde qui l'entoure*

- tracteur et agriculture ⇒ enquête
- voiture et sports, loisirs ou moyen de locomotion
- matériaux et bois
 - ▷ *origine géographique (cartographie)*
 - ▷ *technique de transformation (visite d'usines ou de lieux d'exploitation)*

des aspects de la construction peuvent trouver un prolongement dans le cadre des apprentissages plus spécifiquement scolaires

- *vocabulaire (mots écrits en gras ou en italique)*
- *lecture d'un tableau à double entrée*
- *mesures (exemple - manipulation de l'équerre → angle droit)*
- *figures géométriques - surfaces - volumes...*

le tout se faisant au cours d'une expérimentation concrète durant la construction

créativité et esthétisme

- ▷ *personnalisation du modèle dans sa décoration.*

LE LOCAL

Quel que soit le local utilisé, le travail du bois occasionne de la sciure et des poussières.

- prévoir dans les séances un temps réservé au nettoyage et au rangement des outils.
- réserver une table solide pour fixer les étaux ou les serre-joints

LES BOIS

On peut les trouver tout prêts dans des grandes surfaces de bricolage mais aussi chez un artisan local ou dans un établissement scolaire technique, qui les débitera aux dimensions souhaitées.

Dans le cas d'une finition "peinture", on peut n'utiliser qu'un type de bois massif, le sapin par exemple, mais c'est se priver d'une richesse de découverte d'éléments extraits du milieu naturel.

LES OUTILS

Le pistolet à colle n'est pas indispensable, mais il peut venir au secours de situations désespérées, par sa rapidité d'action - toujours en vue de favoriser la réussite - mais, le réserver à l'adulte.

L'appareil à coupes d'onglets, utilisé dans "le tracteur", peut apparaître sophistiqué, mais l'on en trouve maintenant à un prix abordable et l'emploi est valorisant et plus simple pour l'enfant.

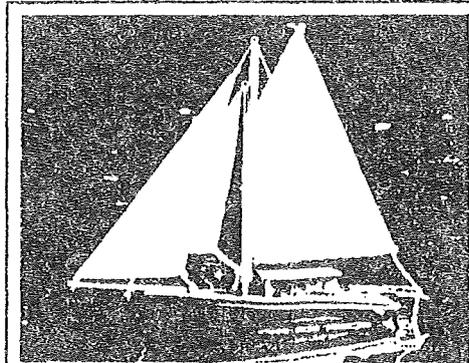
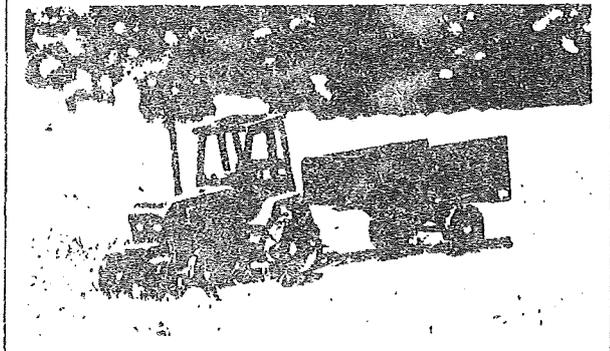
Toutefois, une *boîte à onglets en bois* peut faire l'affaire.

LES SEANCES - LES GROUPES

De nombreuses réalisations ont pu être menées à terme avec des groupes de 12 enfants - cela semble un maximum si l'on veut favoriser la réussite pour chacun d'entre eux.

Répartir les enfants par atelier - coin "décoration" - coin "traçage" - ...

En complément au Tracteur - les accessoires -

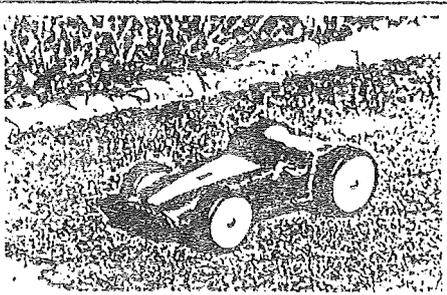


"Le Voilier"

modèle réduit simple, mais navigant, dans un style "vieux gréement", coque creuse en contreplaqué comportant des éléments d'une construction traditionnelle
(montage par quille, couples et bordés)

"la voiture de course"

à partir d'un bloc de sapin fabriquer un jouet en bois animé par un moteur à élastique



DEMARCHES D'APPRENTISSAGE

Les 1 ET 2 FEVRIER 1992 A
DUERNE (69), Vingt-deux personnes
se sont réunies pour un week-end de
réflexion sur le thème :

“En quoi nos pratiques de classe
prennent-elles en compte les démar-
ches d'apprentissage”

Le travail a été organisé en trois
temps:

1 Apport théorique de Janou et Edmon
LEMERY, le samedi après-midi.

2 Soirée de discussions informelles sur
le thème, et de détente.

3 Travail par groupes, le dimanche
matin.

Compte-rendu : Gines RUBIO

INTERVENTION de Janou et Edmon LEMERY

Nous souhaitons un apport théorique sur ce
qu'est l'acte d'apprendre au regard des recher-
ches actuelles, notamment dans les “neurosci-
ences”. Il est très difficile de résumer
l'intervention, très appréciée car, pour théori-
que qu'elle fut, on sentait à chaque instant le
lien avec la pratique : nous pouvions mettre
des réalités derrière les mots.

Une problématique fut posée en termes de
confrontation de nos pratiques avec les recher-
ches actuelles. Tout d'abord, le concept de
“Pédagogie Freinet” fut défini ; ses “attri-
buts” (“invariants”) identifiés. Puis,
s'appuyant sur les neurosciences, sur la psy-
chologie cognitive, les intervenants s'efforcè-
rent de nous entraîner dans les méandres de la
réalité et du fonctionnement cérébral, dans
l'immensité vertigineuse des réseaux synapti-
ques stabilisés.

■ LE CONCEPT DE PEDAGOGIE FREINET

1 Deux lignes de force :

- Un modèle interactif d'apprentissage (qui utilise la voie heuristique et la voie didactique)
- le tâtonnement expérimental (processus d'apprentissage universel régulé)

2 Des stratégies :

- Expression libre
- Classe coopérative
- recherche documentaire

3 Des techniques pédagogiques :

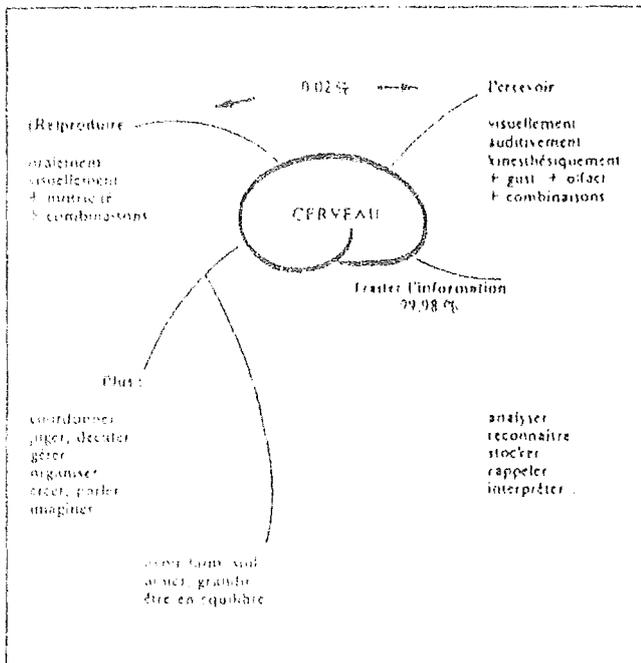
- socialisantes
- individualisantes

4 Des outils

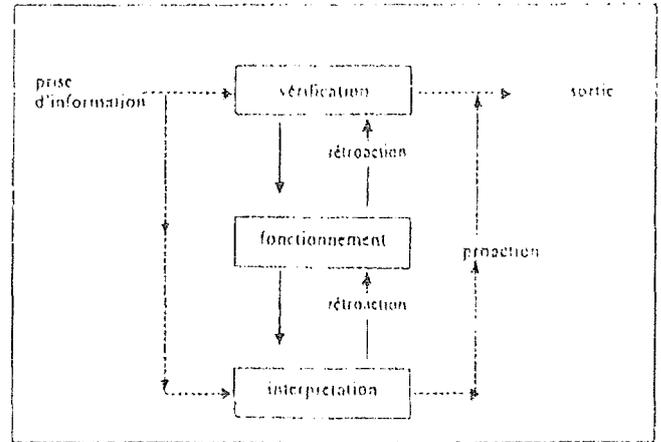
- de diagnostic
- méthodologique
- etc...

■ "PRISE DE TETE"

1 La théorie des "Trois cerveaux en un" (Cf schéma) est à mettre en corrélation avec la pratique que nous défendons de prise en compte de l'enfant dans sa globalité. *"Respecter et utiliser au mieux cette structure du cerveau et ses fonctions, c'est éviter les violences, les émotions bloquantes, c'est prendre en compte l'affectivité, la multisensorialité de chacun pour rendre les apprentissages plus efficaces."* Hélène Trocmé-Fabre



2 Le cerveau fonctionne sur le modèle suivant : (schéma)



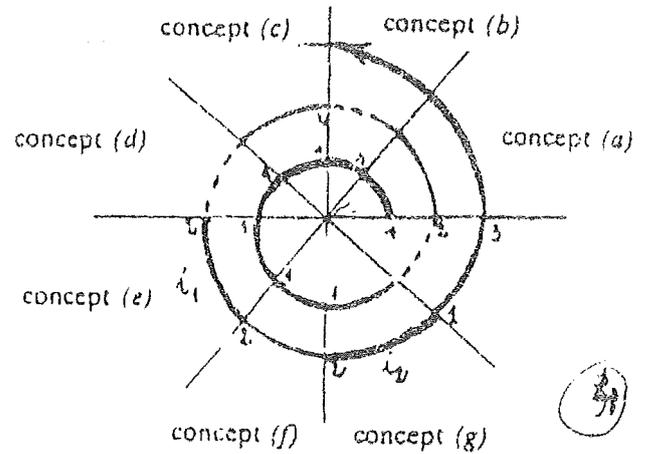
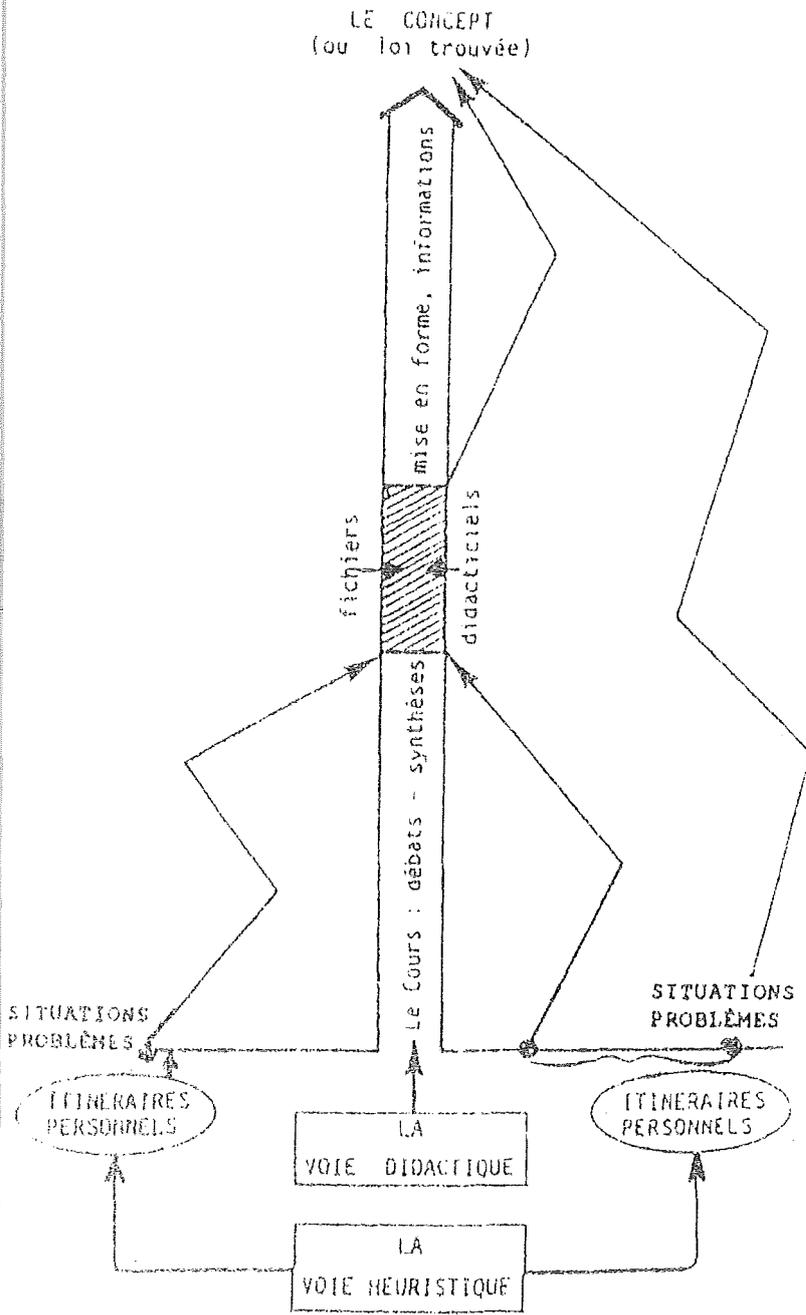
Ce fonctionnement est à considérer dans le cadre de rythmes biologiques (ultradien, circadien) et de durées à respecter.

- L'instant "T-1": deux secondes avant l'acte, une grande activité cérébrale prouve qu'une grande part de la réussite ou de l'échec se décide avant le début du parcours. Cela nous renvoie à nos pratiques et à la nécessité de clarifier le parcours, de sécuriser, de clarifier l'objectif.

- Les pauses structurantes: le "repos sensoriel" permet au cerveau la programmation et la structuration de l'information. Cela nous amène à la nécessité de ménager des pauses structurantes (rappel de ce qui a été vu, lu, appris ... hier, la semaine dernière). Cela renvoie aussi au respect de la durée de maturation, à une pratique pédagogique de la patience.

3 La formation des concepts :

L'approche conceptuelle spiralaire nous a renvoyés au Tâtonnement Expérimental. (schéma)



EN CONCLUSION

"Alors, même si nous n'avons encore que quelques éclairages sur ces processus d'apprentissage qui nous préoccupent, toutes ces découvertes confirment aujourd'hui que nous disposons avec nos techniques, notre théorie, d'un potentiel assez extraordinaire que nous sommes loin de mesurer et d'exploiter".
Edmon Lémery

Cette intervention fut jugée trop courte et nous aurions aimé la poursuivre par un moment de réactions, de discussions, d'échanges, en présence des intervenants.

Une pause structurante. La veillée du samedi nous a permis de discuter de façon informelle sur le contenu de l'intervention, de nous détendre et d'apprécier la convivialité d'un tel week-end de travail.

Tous les éléments de cette intervention sont développés de façon passionnante et parfaitement accessible dans deux "Documents du Nouvel Educateur" : le N°230 de novembre 91 et le N°235 d'avril 92.

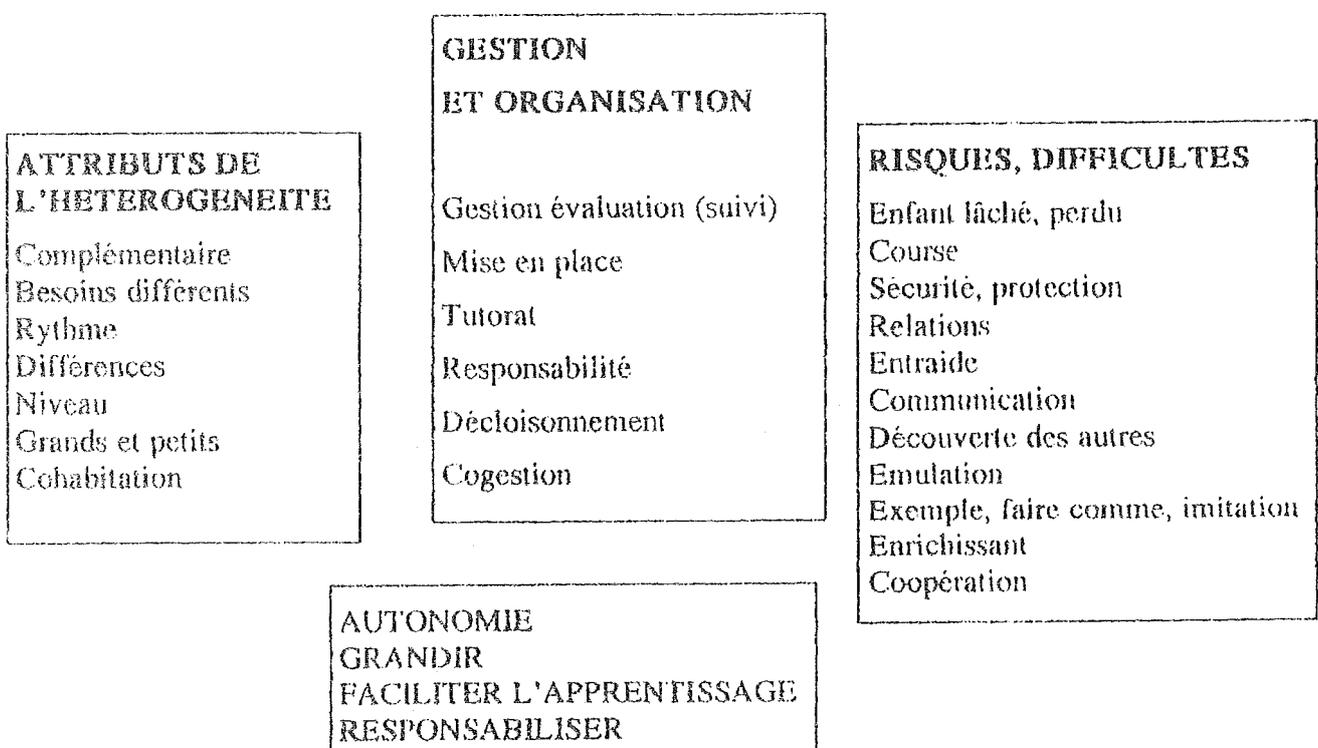
TRAVAIL PAR GROUPES

A l'issue de l'intervention, deux thèmes de travail ont émergé. Nous nous sommes organisés en deux groupes qui ont fonctionné pendant deux heures. Une mise en commun a permis à chaque groupe de communiquer le fruit de ses réflexions.

■ En quoi l'hétérogénéité favorise-t-elle l'apprentissage ?

La technique du "Brain Storming" a permis de faire émerger tout ce que nous rattachions au terme "d'hétérogénéité". Le groupe s'est ensuite attaché à organiser ces différents éléments selon le schéma suivant :

En conclusion, l'hétérogénéité ne favorise l'apprentissage que s'il y a Cogestion, coopération.



■ Blocages et médiations

Le groupe est parti sur les constats d'échec formulés de la façon suivante:

"Ils font, ils sont actifs, mais ça ne débouche pas"

"Ils n'entrent pas dans la spirale"

"Ils restent en difficulté"

"Comment amorcer la spirale ?"

Après avoir posé nos questions, nous avons essayé d'analyser le problème du point de vue de la voie heuristique et didactique. Cela a abouti au schéma suivant:

LES SITUATIONS-PROBLEME POUR L'ADULTE

LA VOIE HEURISTIQUE :

Imitation
Répétition
Faire à la place
Plaisir

LA VOIE DIDACTIQUE :

Explicitation
Analyse
Formulation

Le manque de temps ne nous a pas permis de mettre en regard les stratégies, techniques et outils de notre pédagogie. La mise en commun a permis à chacun de poser des questions et d'obtenir des éclaircissements sur le travail qui lui était présenté.

BILAN :

Ce genre de week-end a été très apprécié (malgré l'oubli du "pousse-café). Le principe d'inviter un intervenant a été jugé très positif et retenu pour l'avenir. Un week-end de travail, c'est un peu court pour ce genre de thème et un certain nombre de questions restent en suspens:

- Apport théorique sur le "tâtonnement expérimental"
- Travail plus poussé sur la gestion de l'hétérogénéité (Le Secteur Maternelle inscrit ce thème à son programme de travail)
- Echange sur des essais de médiation (cela pourrait être le thème d'un week-end de travail programmé au premier trimestre 92/93).

BIBLIOGRAPHIE

- "Le cerveau et l'intelligence" Science et Vie N° 177 (hors série) décembre 91
- "L'apprentissage de l'abstraction" Britt-Mari Bart
- "Apprendre-Eduquer" Le Nouvel éducateur N° 230 novembre 91
- "L'acte d'apprendre" Le Nouvel Educateur N° 235 avril 92
- "Le mot de passe" Jean Membrino
- "J'apprends donc je suis" Hélène Trochimé-Fabre

I . C . E . M .

RENCONTRE DES RESPONSABLES DE SECTEURS ET DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX

PARIS (26 - 27 Septembre 1992)

Cette rencontre a eu lieu à l'Union des Aveugles de Guerre ,rue Blanche, dans le quartier de Pigalle ,près du Moulin Rouge (mais nous n'avons pas eu le temps de voir le spectacle !)

26 départements étaient représentés et 18 secteurs.

I-"IMAGE" DES SECTEURS ET DES DEPARTEMENTS :

A) SECTEURS:1-Leurs problèmes :

.problèmes de communication entre les secteurs, P.E.M.F. et les chantiers de production, entre les groupes départementaux et les secteurs...

.problèmes pédagogiques :en particulier manque de réponses aux appels.

.problèmes financiers: toujours présents ,en particulier finances du réseau international, financement du nouveau serveur.

.problèmes institutionnels : reconnaissance du C.A. Doc, redéfinition du secteur international, problème du nombre important de retraités dans certains secteurs (BT ...)

2-Leurs besoins :

.faire remonter les travaux : BT, BTJ, JMag ...

.remettre en route un serveur (c'est fait !)

.atelier-vidéo au congrès.

3-Projets et actions :

.la création d'une commission LANGUES est envisagée.

.Périscope : lancement d'une nouvelle série "Lire" autour de l'histoire-géographie.

.remise en route d'un serveur

.B.T.J. sur la vidéo

.Amis de Freinet: informer les secteurs, les groupes départementaux, les individus

participer à des stages de formation et à des chantiers de production.

.Commission Solidarité Internationale : projet de créer une Association Loi 1901.

.Nouvel Educateur:

-témoigner des pratiques

-témoigner des recherches actuelles, qui ne détruisent pas les hypothèses du mouvement.

-la diversité des idées doit apparaître (conflit socio-cognitif dans un climat d'accueil)

-problème du lectorat: revue pour les militants mouvement et les gens qui en sont proches.

-besoin de documents (en particulier ce qu'on peut faire avec son corps; étude du milieu).Avoir le réflexe Nouvel Educateur.

B) DEPARTEMENTS :

- de nombreux groupes départementaux sont en difficulté ou en reconnaissance .
- "effet-passoire" : beaucoup de gens passent dans les groupes et ne reviennent pas.
- besoin d'assurer l'accueil des nouveaux : stages mais aussi suivi (tutorat, parrainage...)
- besoin de formation surtout : stages qui doivent être une réponse au comment faire pour "faire"?
- éviter le gaspillage de temps et d'énergie : faire des choix I.U.F.M. ? formation initiale et continuée?
- ne pas vouloir que les gens soient militants tout de suite.
- se mettre en situation de producteur
- problèmes de communication entre l'I.C.E.M. national et les départements.
- désir de renouveler cette rencontre de début d'année.

C) SYNTHÈSE :

- rééquilibrage du travail dans l'I.C.E.M. au profit des départements.
- échanges de services entre les GD et les secteurs en fonction des compétences; cibler les projets; réduire les supports de communication, analyser les causes des difficultés (éventuellement regard extérieur)
- distance ressentie entre les militants de base et les instances nationales : envisager de faire des C.A. décentralisés , les copains du C.A. verraient ainsi les réalités du terrain.
- les critères pour que les G.D. reçoivent une aide du national sont mal définis.
- problème de l'identité du mouvement : la coopération est-elle notre spécificité?
- y-a-t-il besoin d'une formation première (par exemple en ce qui concerne la communication) pour introduire la Pédagogie Freinet dans une classe ?
- les J.E. (Journées d'Etudes) seront préparées avec la C.N.R.S (Commission Nationale des Responsables de Secteurs) et les départements.

II-ATELIERSA) ORIENTATIONS DU MOUVEMENT

A Cavaillon , l'accent avait été mis sur : l'ouverture
la relance pédagogique
la formation

l'Ouverture : Elle s'est réalisée avec différents colloques Bordeaux, Lecture et Illettrisme; salons de Nantes; actions avec d'autres organismes (Cahiers de doléances ...)

Le mouvement a été mobilisé pour approfondir la réflexion, notre capacité d'interventions à l'extérieur s'est accrue, notre sphère d'influence et notre notoriété également. Mais à l'intérieur du mouvement, l'enrichissement ne s'est pas produit, il n'y a pas vraiment eu de dynamique interne.

2-reliance pédagogique :

On note un manque d'unité dans le mouvement. Il serait nécessaire d'établir des actions sur la gestion du travail pédagogique (travaux sur les thèmes)

La relance des secteurs est longue à se mettre en route.

Le mouvement est long à se mettre en route sur les changements: mise en place des cycles par exemple

Avec la remise en route de la C.N.R.S. et l'A.D. (Animation Départementale), les secteurs ont été revitalisés et communiquent plus entre eux.

3-formation :

.formation interne: formation dans les groupes départementaux, les secteurs, les stages, formation des responsables de secteurs, réunions de la C.N.R.S. ...

.renouveaulement des militants: les informations ne remontent pas toutes. Y-a-t-il eu augmentation de l'audience?

.présence dans les lieux de formation :

-les I.U.F.M.: certains G.D. ont pu y entrer, d'autres refusent d'y entrer, d'autres désirent mais ne peuvent pas.

-U.E. (universités d'été) : 1 ou 2 par an

-P.N.F. (Plan National de Formation)

Faut-il continuer à entrer dans la formation officielle?

Est-on performant? Peut-on faire plus? faire mieux?

B) STATUTS :

Un travail est à faire face aux faiblesses remarquées dans les statuts adoptés en 1988, mais aucune candidature ne se manifeste.

C) FORMATION :

Des actions de formation ont lieu au niveau des départements, des secteurs, sur le plan national, des stages dans l'éducation Nationale, des stages sur temps de loisir., la formation des responsables ...

Peut-on dire que l'I.C.E.M. est un mouvement de formation ?

Faut-il impulser, dynamiser en-dehors de l'I.C.E.M. ?

Quels sont les manques de la formation dans l'I.C.E.M. ?

Après débat, il apparaît :

.qu'il faut faire remonter l'information au sein du mouvement.

.comment optimiser les compte-rendus de stages? synthèse nécessaire

.la formation n'est pas la finalité de l'I.C.E.M., c'est la diffusion plutôt.

.L'I.C.E.M. doit-elle devenir une institution qui fait de la formation? la décision sera à prendre aux J.E.

.au lieu de renforcer l'A.D. faut-il revenir à une structure régionale qui serait un lieu d'échanges?

D) COOPERATION :

C'est l'atelier auquel j'ai participé.

1-Historique et perspectives :

Le thème a été évoqué à Cavaillon et à Carmaux.

La loi d'orientation a amené une réflexion.

Le début du travail s'est fait à Mandelieu en avril 1992.

.discussions autour du thème

.désir d'y associer les groupes départementaux

.mise en place d'une coordination de 5 personnes : Nicole

Bizieau avec 2 responsables de secteurs et 2 délégués départementaux.

Le thème a été installé au stage des responsables de secteurs (Béziers)

.définition

.dictionnaire de la coopération mis en chantier

.historique

.projet de clip vidéo

.recherche de moments de classe sur la coopération

.élaboration d'une mallette pour des interventions

Maintenant il faut faire vivre ce thème pour l'amener aux J.E. et au congrès. Après le congrès des éditions d'écrits sur le thème sont envisagées.

2-Méthodologie :

Pendant l'atelier chacun des participants a formulé par écrit

3 questions ou affirmations sur la coopération. Comme il y avait environ 20 personnes, cela fait une soixantaine de questions sur le thème.

Un petit groupe (dont je faisais partie) a essayé de classer ces questions et de les présenter sous forme de tableau.

(voir questions en annexe)

En conclusion de ce travail, quelques idées :

-recenser ce qui se fait dans les classes en ce qui concerne la coopération, ne plus considérer le quotidien comme banal; les redondances montreront notre spécificité.

-diffuser vers l'extérieur du mouvement, réfléchir sur l'histoire l'engagement politique représenté par la coopération.

-pour faire remonter ce qui se passe sur le terrain : idée d'une grille de travail, pas trop précise cependant pour aider les copains à témoigner de ce qui se passe dans la classe.

III-BILAN DE LA RENCONTRE

-nécessité de favoriser les échanges, les interactions entre les secteurs et les départements: créer une sorte de banque de données.

-idée de recentrer la communication : modifier C.P. pour y laisser des pages pour les secteurs et les départements

-adapter les stages aux besoins et aux demandes

-construire des outils d'analyse des difficultés rencontrées.

-trouver une méthodologie au niveau des débats (en particulier politique et pédagogie)

- informer le mouvement de cette rencontre
- envisager de faire un séminaire des départements
- envisager de faire une nouvelle rencontre départements-secteurs
- préparation des J.E.

CONCLUSION : 2 journées riches, denses qui ont abouti à la production de documents intéressants pour l'objectif que nous nous étions fixé.

Janine CHARRON (19 Novembre 1992)



V I E D E L ' I . C . E . M .

ADHESION I.C.E.M. : 200F à payer auprès de votre délégué départemental ou directement au trésorier de l'I.C.E.M., s'il n'y a pas de groupe dans votre département : Jean-Marie FOUQUER Ecole Publique 76640 HATTENVILLE

NOUVEL EDUCATEUR : il a changé de présentation , il se compose d'une seule partie, il comprend des articles de réflexion théorique, des moments de vie de classe, des articles sur la pratique de la classe... (voir bulletin d'abonnement dans CHANTIERS 198 page 23)

Des numéros gratuits peuvent être demandés à P.E.M.F. pour distribuer à des gens qui ne connaissent pas.

D'autre part , P.E.M.F. propose d'abonner gratuitement pendant un an les FP2 ainsi que les étudiants de l'I.U.F.M. de 2ème année. Essayez de faire passer l'information, cela peut les intéresser.

SECTEUR MATHS DE L'I.C.E.M. : il est en relance actuellement. Un stage a eu lieu en juillet 92 à Mur-de-Bretagne (25 participants), un autre est prévu en juillet 1993. Si certains sont intéressés , lire le compte-rendu du stage de juillet dans C.P. 56/57

SERVEUR EDUCAZUR : Acti est disparu , vive Educazur ! On peut ouvrir une boîte télématique personnelle (250F/an) ou une boîte classe (50F/an). Voir CHANTIERS 198 page 22. Ce serait bien si tous ceux qui sont intéressés la vie de la commission avaient une boîte , on pourrait communiquer plus facilement ! Pour l'instant Patrick avait fait une liste Com A.I.S. que j'ai complétée : nous sommes 11 ... un petit effort!

LIVRETS SCOLAIRES : n'oubliez pas de répondre à Patrick ROBO sur l'utilisation des livrets scolaires. Même dans l'enseignement spécialisé , nous sommes concernés , surtout si nous souhaitons intégrer les élèves de nos classes.

RENCONTRE SECTEURS-DEPARTEMENTS du 26-27 Septembre 1992 à Paris (voir compte-rendu)

JOURNEES D'ETUDES (rappel) : elles auront lieu du 26 Avril au 1er Mai 1993 à SOPHIA-ANTIPOLIS (06) pendant les congés des zones A et B mais pour la zone C , ce ne sera pas la période des congés : l'I.C.E.M. sollicitera des autorisations d'absence avec convocations.

Janine CHARRON (18-11-92)

Une Édition Associative :

- *PARLER* des pratiques professionnelles enseignantes et éducatives avec les *PRATICIENS*
- Les *ÉCRIRE*
- Les faire *CONNAITRE*

Matrice tente de mettre en place LES OUTILS INSTITUTIONNELS ACTUELS...

Pédagogie Active
Psychopédagogie

Pédagogie Institutionnelle
Recherche en Éducation

Diffusion : 71, rue des Camélias - 91270 VIGNEUX - Tél. : (1) 69 42 13 02

UNE BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES FRANCAISE SUR
L'ACTION SOCIALE, LES POLITIQUES ET LE TRAVAIL SOCIAL

UN RESEAU DOCUMENTAIRE UNIQUE DANS LE SECTEUR SOCIAL

PRISME

• VOUS ETES TRAVAILLEUR SOCIAL, ETUDIANT, FORMATEUR,
CHERCHEUR, DOCUMENTALISTE OU SIMPLEMENT CONCERNE PAR LE
DOMAINE MEDICO-SOCIAL..

• 20 000 REFERENCES EN LANGUE FRANCAISE : ARTICLES DE REVUES,
LIVRES, LITTERATURE GRISE, SELECTION QUALITATIVE DES MEMOIRES
DES PROFESSIONS SOCIALES SONT A VOTRE DISPOSITION.

• UNE INTERROGATION SIMPLE ET RAPIDE SUR MINITEL DE FRANCE
OU DE L'ETRANGER A PARTIR DE 5 CRITERES : TYPE DE DOCUMENT,
MOT-CLE, DATE DE PARUTION, TITRE DE REVUE, AUTEUR.

• LES DOMAINES COUVERTS SONT L'ACTION SOCIALE, LES
POLITIQUES SOCIALES, LE TRAVAIL SOCIAL, L'EDUCATION
SPECIALISEE, LE HANDICAP, LA FAMILLE, LA DELINQUANCE, LE
DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT, L'INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

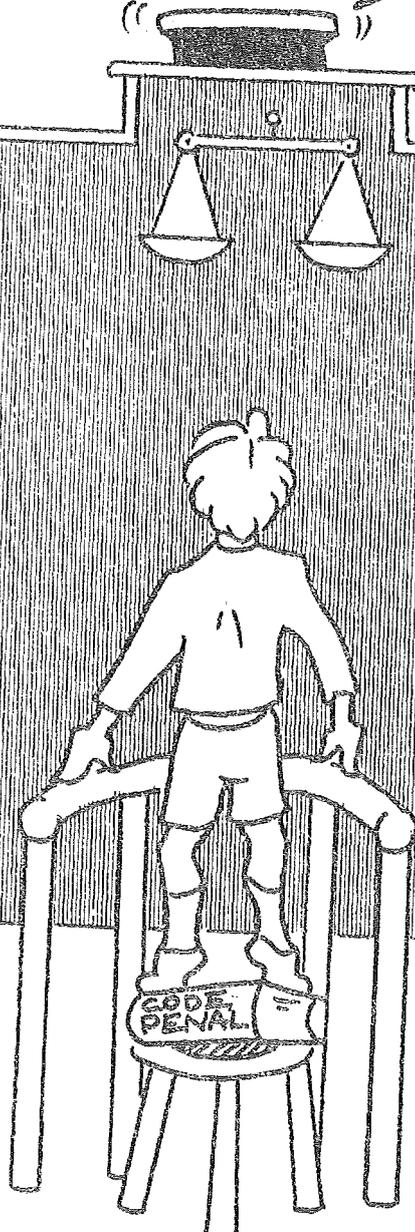
COMMUNIQUE

36.17
PRISME

GAIN DE TEMPS / COÛT MODESTE / FIABILITE / ACCES A L'INFORMATION

ASSOCIATION PRISME
44 RUE DE MONTMORENCY
75003 PARIS
16 (1) 42 74 44 70

ACCUSÉ LEVEZ-VOUS
QU'ON VOUS VOIT!



ALBERT.

A LYON UN ENFANT DE 4 ANS
EST DÉFÉRÉ DEVANT LA JUSTICE
POUR ATTENTAT A LA PUDEUR.



La commission Solidarité Internationale de l'I.C.E.M.
Pédagogie Freinet en collaboration avec :
Plume d'Aigle Flottante
a publié un livre de contes qu'il a recueillis dans les
différents continents:

Comment la grenouille a perdu ses fesses

La commission possède également 8 cassettes des contes dits par Plume d'Aigle Flottante lors de ses séjours en France

(Les fonds obtenus serviront à financer les actions de la commission - aide à la formation d'enseignants - paysans sans terre au Brésil - aide à des classes : Afrique, Brésil, etc...)

Le livre coûte : 60 F. + le port

(7,50 F pour 1 exemplaire

14 F pour 2

18 F pour 3, 4 et 5

port gratuit à partir de 10)

La cassette coûte : 60 F + le port

(3,90 F. pour 1. cassette

8 F pour 2 et 3

14 F pour 4, 5 et 6)

Le livre-cassette coûte : 100 F + le port

(La cassette contenant les contes du livre ne peut être vendue seule)

Adresse pour se le procurer :

Renée RAOUX - La Fortinière

44580 BOURGNEUF EN RETZ - FRANCE

Nom : Prénom :

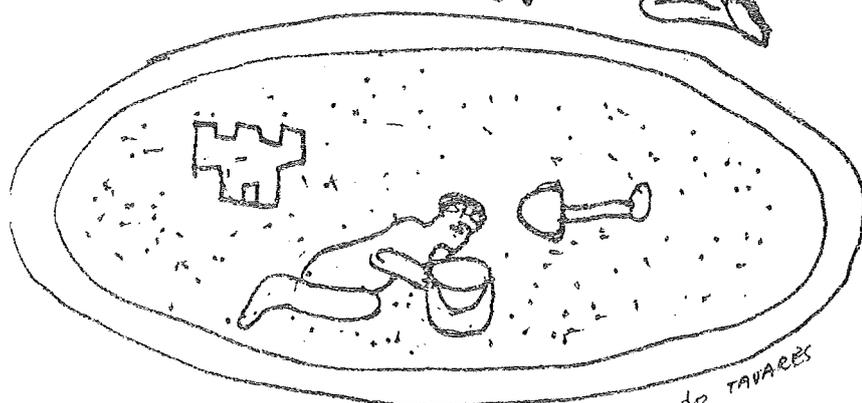
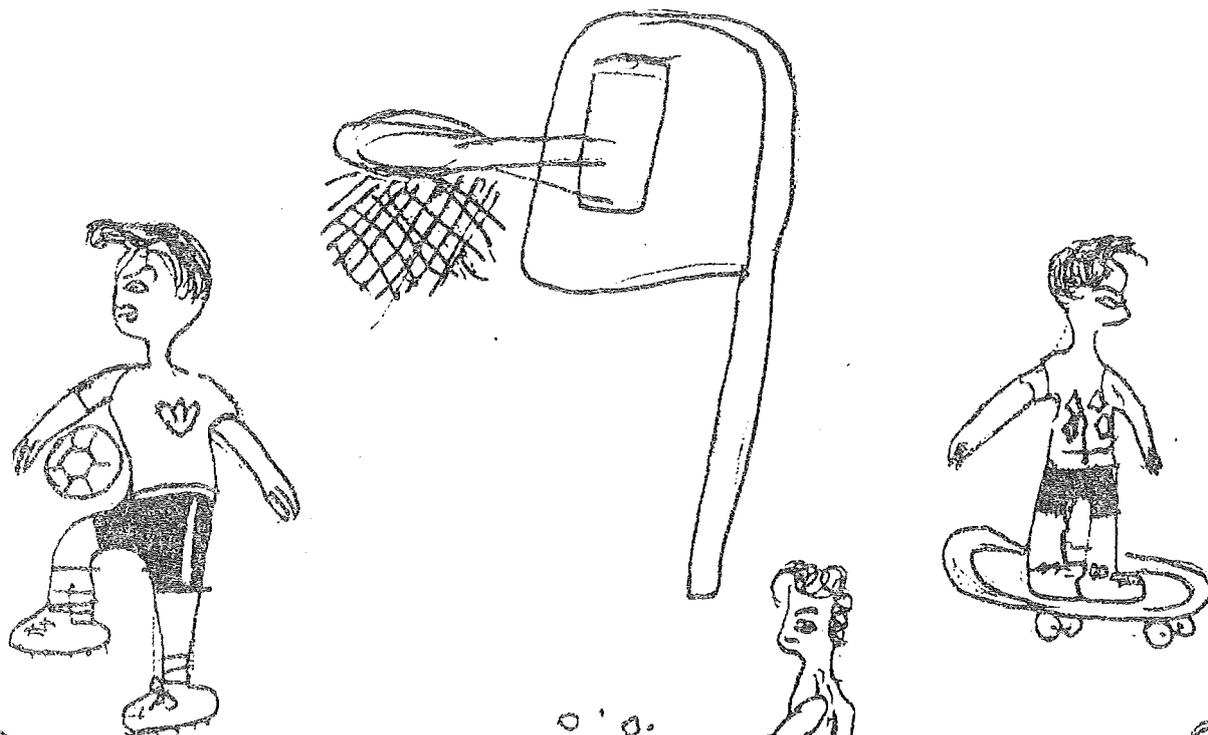
Adresse : Tél. :

Commande: livre(s) *Comment la grenouille a perdu ses fesses*

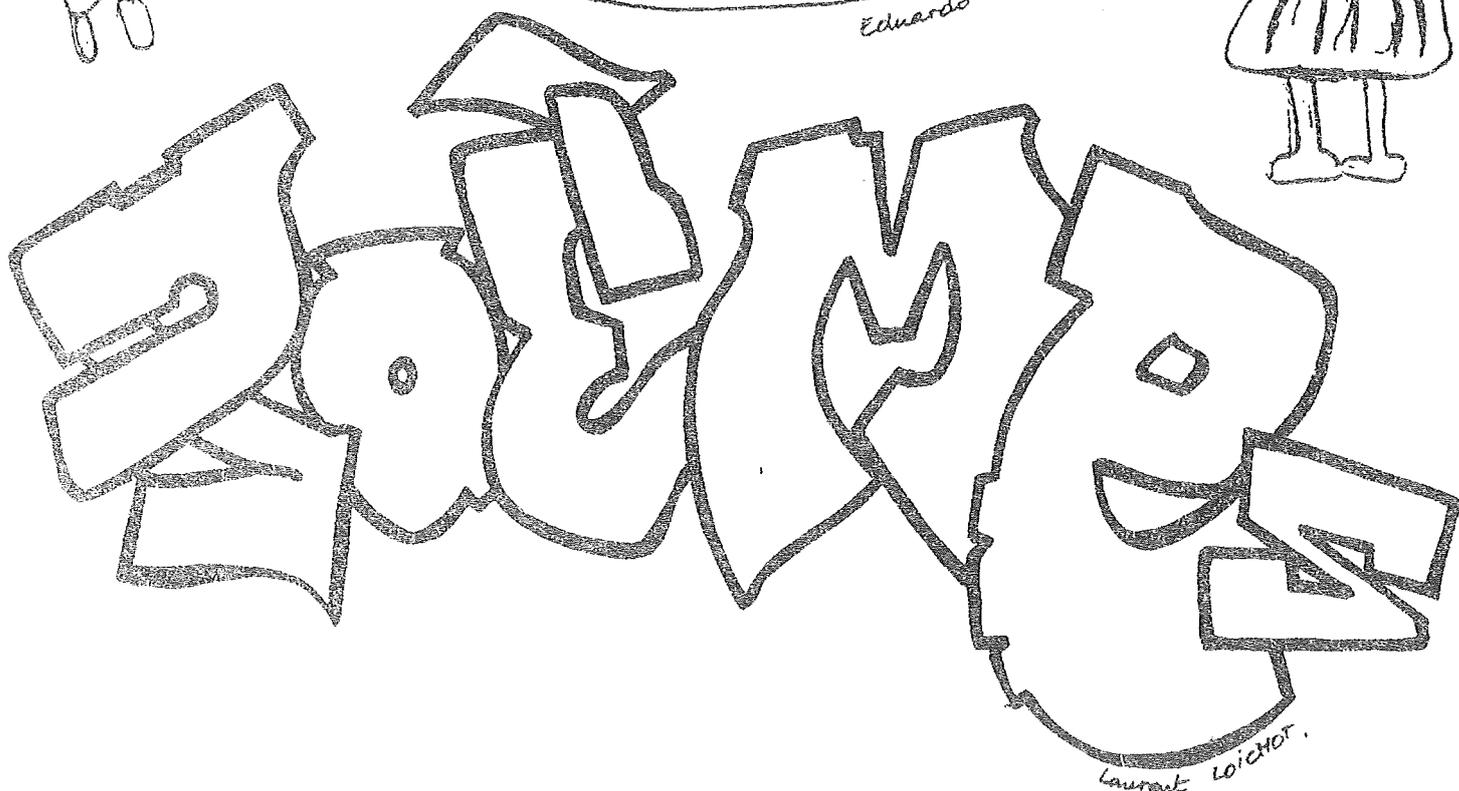
..... Cassette(s) A cassette(s) B cassette(s) C cassette(s) D
..... cassette(s) E cassette(s) F cassette(s) G cassette(s) H

Ci-joint le règlement de F. par CCP CB

à l'ordre de I.C.E.M - SOLIDARITE



EdUARdo TAVARES



Laurent LOICHOt.

Du Numéro 100 au Numéro 200 ... c'est le temps que nous avons mis, nous, pour écrire ces petits poèmes ensemble.

Nous, c'est la classe de perfectionnement que j'ai depuis bientôt 10 ans, 15 enfants de 9 à 12 ans qui ont mis tout leur coeur dans ces réalisations.

J'avais commencé à les rassembler pour en faire un recueil, mais nous n'en avons pas trouvé la forme finale.

Peut-être par votre intermédiaire, arriverons-nous à les diffuser et à les faire lire par le plus grand nombre.

Deux des textes ont été écrits collectivement "à la manière de" poèmes de Jean Luc MOREAU (C'est en forgeant - Emploi du temps).

Un travail de recherche sur les couleurs nous a donné deux textes (Blanc et Rose).

Les jeux avec les prénoms ont permis d'imiter le Père Noël.

Nous avons créé plusieurs petits textes à l'aide de techniques comme "les mots tiroirs" ou encore Pêle Mêle.

Une idée : "Et si le monde était à l'envers" a permis à chacun d'apporter sa pierre à la construction de ce poème qui nous a bien amusé.

Bernard ERNOULT
et la classe de perfectionnement
Ecole Savigné - Paul Bert
61100 FLERS

Que d'OR, que d'OR

Il y a de l'OR
dans l'ORne
et aussi dans le nORd

Le trésOR
est caché dans l'hORloge

J'ai beaucoup d'OR
dans mon pORtefeuille
et dans mon coffre-fORT

Mais il n'y a pas d'OR
dans la mine
ni dans cette banque
ni dans ce bijou.

EMPLOI DU TEMPS

A UNE HEURE, JE VAIS CHEZ LE DOCTEUR
 A DEUX HEURES, JE JOUE AVEC MA PETITE SOEUR,
 A TROIS HEURES, CHEZ L'INSTITUTEUR
 A QUATRE HEURES, ALLER CUEILLIR DES FLEURS,
 A CINQ HEURES, RENDEZ - VOUS CHEZ LE COIFFEUR,
 A SIX HEURES MOINS LE QUART
 PASSER A LA GARE
 A SIX HEURES UN QUART
 RANGER MON PLACARD ET MON ARMOIRE
 A SEPT HEURES
 ACHETER DU BEURRE, UN CHOU FLEUR,
 UN CLASSEUR ET DES CRAYONS DE COULEUR
 A SEPT HEURES ET DEMIE
 JOUER AU RAMI AVEC MAMI ET UN AMI
 A NEUF HEURES, RIEN DE PREVU,
 QUEL BONHEUR !

C'EST EN FORGEANT

C'EST EN FORGEANT
 QU'ON DEVIENT FORGERON.

C'EST EN BUCHANT
 QU'ON DEVIENT BUCHERON

C'EST EN PIETINANT
 QU'ON DEVIENT PIETON

C'EST EN GROGNANT
 QU'ON DEVIENT GROGNON

MAIS DEVIENT-ON
 Maçon en se massant ?

Marron en se marrant ?

Moucheron en se mouchant ?

Lorgnon en lorgnant ?

Salon en salant ?

Poivron en potvrant ?

ROSE

AVEC DU ROSE

ON PEUT PEINDRE UN POT
UNE FLEUR, UN RADIS .

AVEC DU ROSE

ON PEUT AUSSI PEINDRE
UN COCHON, UN FLAMAND
OU UNE PANTHERE .

AVEC DU ROSE ON PEUT PEINDRE

LES JOUES DE BEBE ,
LE PYJAMA DE MA PETITE SOEUR .

MAIS AVEC DU ROSE

ON PEUT AUSSI PEINDRE
UN NUAGE, DES IDEES, LA VIE ET L'AVENIR.

La Classe

BLANC

AVEC DU BLANC

JE PEUX COLORER LES CHEVEUX DE MA GRAND MERE
UN KIMOMO OU UN OURS .

AVEC DU BLANC

JE PEUX PEINDRE UN JOUEUR DE TENNIS
LA ROBE DE LA MARIEE OU UN CLOWN .

AVEC DU BLANC

JE PEUX PEINDRE LA PLUS HAUTE MONTAGNE DE FRANCE

MAIS AVEC DU BLANC

JE PEUX AUSSI COLORER LES PAPILLONS
UN EXAMEN, UN DRAPEAU,
ET LA COLOMBE DE LA PAIX.

La Classe

AVEC DU BLEU

AVEC DU BLEU JE PEUX BIEN SUR PEINDRE
LE CIEL ET LA MER.

JE PEUX AUSSI COLORER
LE PYJAMA DE MON PETIT FRERE,
LES YEUX DE MA SOEUR
OU LE VETEMENT DE TRAVAIL
DE MON PERE.

AVEC DU BLEU JE PEUX PEINDRE
UNE BALEINE, LA TETE D'UNE MESANGE
OU LA FOURRURE D'UN RENARD TRES RARE.

AVEC DU BLEU JE PEUX REMPLIR
LA RECHARGE DE MON STYLO
JE PEUX AUSSI PEINDRE
LES VOITURES DE LA GENDARMERIE.

AVEC DU BLEU JE PEUX DESSINER
JE PEUX COLORER UN FROMAGE
JE PEUX AUSSI PEINDRE UNE BELLE PEUR.

La classe

JOUONS AU PERE NOEL SERIEUX

DES CAMELS POUR ARMELLE,
 des chocolats pour Nicolas,
 UNE TROTTINETTE POUR JEANNETTE,
 des legos pour Diégo,
 UN BALLON POUR LEON,
 un Monopoly pour Julie,
 UNE CASSETTE POUR ARLETTE,
 Les aventures de Tintin pour Martin,
 UNE AUTO POUR RENAUD,
 un bol pour Paul,
 UN PIANO POUR BRUNO,
 une clarinette pour Marinette,
 UNE TROMPETTE POUR ANNETTE
 une voiture pour Arthur,
 UN ROBOT POUR THIBAULT,
 un jeu de quilles pour Camille,
 UN JEU DE BOULES POUR RAOUL,
 une valise pour Elise,
 UNE MALETTE POUR COLETTE.

La Classe

JOUONS AU PERE NOEL FARCEUR

UN TAMBOUR POUR GAINSBURG
 la bonne paye pour Popeye
 DES EPINARDS POUR BERNARD
 une grosse bise pour Denise
 UN CALIN POUR ALAIN
 une poignée de main pour Romain
 UN MAILLOT DE BAIN POUR ROBIN
 un pull pour Ursule
 DES BIGOUDIS POUR LYDIE
 un lance pierre pour Pierre
 UN JOURNAL POUR PASCAL
 du sel pour Marcel
 DES NOISETTES POUR YVETTE
 des sucettes pour Lucette
 DES NOUGATS POUR OLGA
 rien pour Damien
 TOUT POUR PATOU
 et un bisou pour Monsieur Ernoult.

La Classe.

TOUT VA BIEN
POUR AURELIEN

II A UN PANTALON
LONG
UN PULL OVER
VERT

DES CHAUSSURES
SURES

ET DES LUNETTES
NETTES

QUAND PARIS
RIT
ARGENTAN
ENTEND

LUNDI MIDI
LYDIE
M'A DIT

QU'A L'ECOLE
QUAND NICOLE
COLLE

NATHALIE
LIT
ET MARIE
RIT

LES MOTS TIROIRS

LES ANTI MOTS TIROIRS

Le VEAU est tombé
dans le canIVEAU.

J'ai vu un LOIR
dans le couLOIR.

La PIE s'est prise
dans le PIEge.

Le CHAT est entré
dans le CHATEau.

Il y a un POU
dans la POUbelle.

L'ANE est toujours
dans la cabANE.

La PIEuvre
a avalé la PIE.

Il y a de l'EAU
dans le sEAU
dans le bateEAU
dans le ruisSEAU

Mais il n'y a pas d'EAU
dans la mer,
ni dans la rivière,
ni dans mon verre.

Qu'y a-t-il dans cette poubelle ?

Il y a une FOULE
un FOU,
une PELLE,
du BLE,
un PULL

mais en fouillant on trouve aussi

un BOL,
une BELLE BULLE,
une BOUEE,
une BOULE
un LOUP,
une LOUPE,

et tout au fond,

de la BOUE.

A LORIENT, J'AI PECHE DES HARENGS
AVEC LAURENT

A SEOUL, J'AI MANGE DES MOULES
AVEC RAOUL

A DINARD, J'AI VU DES HOMARDS
AVEC BERNARD

A FLERS, J'AI VU DES PRAIRES
AVEC MON FRERE

A DOMFRONT, J'AI PRIS UN SAUMON
AVEC SIMON

A CONCARNEAU, J'AI VENDU DES BIGORNEAUX
AVEC ARNAUD

A TINCHEBRAY, J'AI ATTRAPE UNE RAIE
AVEC ANDRE

J'ai pêché...

J'ai pêché ...

des pétoncles avec mon oncle,
des crevettes avec Yvette,
de la lotte avec Charlotte,
des sardines avec Blandine,
de la langoustine avec Christine,
de la saumonette avec Arlette.

Pêle - mêle

Des mots sont tombés de mon cahier.
Quand je les ai relevés, ils étaient changés.

J'ai retrouvé :

un livre de foot et un match de bibliothèque,
une caisse à papier et un crayon à outils,
un patin à réaction et un avion à roulettes,
un flacon de neige et une boule de parfum,
une boîte à dents et une brosse à gants,
un chapeau de nuit et une chemise de paille,
un pistolet à vent et un moulin laser,
une issue de bain et un maillot de secours,
un ver de cristal et une boule de terre.

La classe

SI

SI LE MONDE ETAIT L'ENVERS.
LE PRINTEMPS VIENDRAIT AVANT L'HIVER.
DEMAIN SERAIT HIER.
LE REPAS COMMENCERAIT PAR LE DESSERT.
ET SYLVIE S'APPELLERAIT ALBERT.

SI LE MONDE N'ETAIT PLUS A L'ENDROIT.
LE SOLEIL SE LEVERAIT LE SOIR.
ET LA NUIT SERAIT PLUS NOIRE.
LA PLUIE MONTERAIT AU CIEL
COMME SI ELLE AVAIT DES AILES.

A MINUIT IL SERAIT MIDI.
LE CHAT AURAIT PEUR DE LA SOURIS.
LE LAPIN NE CRAINDRAIT PLUS LE CHASSEUR.
LE GENDARME FUIRAIT DEVANT LE VOLEUR.

LA CLASSE

ASSOCIATION ECOLE MODERNE DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

La Commission Enseignement Spécialisé de l'I.C.E.M (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet), déclarée en Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial, organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges et de travail, a pour objectifs :

- la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle
- la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif
- la formation des praticiens

CHANTIERS

CHANTIERS est le bulletin coopératif d'échanges et de réflexions de la Commission Enseignement Spécialisé. Il est élaboré à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échanges.

L'abonnement comprend douze numéros (soit environ 250 pages).

Pour tout contact :

Janine CHARRON
27, rue du Collège
72200 LA FLECHE

Articles pour chantiers :

Michel LOICHOT
31, rue du Château
77100 NANTEUIL LES MEAUX

Directeur de la Publication: D. VILLEGASSE - 35 rue Neuve - 59250 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse n 58088
Imprimerie Spéciale: Ecole Célestin Freinet - IMP Clair Jais -

19876 - LAMURE S/ AZERGUES